

[FENÊTRES] SUR COURS



SNUipp - FSU
HEBDOMADAIRE
N° 435
2 MAI 2017
ISSN1241-0497

ORS
Décret 108 h
ça ne va pas

ENTRETIEN
Tomi
Ungerer



Apprendre
et prendre
la parole
au cycle 3

ÉLECTIONS : FAIRE BARRAGE AU FRONT NATIONAL

MÊME POUR SARAH, ENSEIGNANTE, LES RISQUES DU QUOTIDIEN NE MANQUENT JAMAIS À L'APPEL.

ASSURANCE PROFESSIONNELLE
**POUR LES RISQUES LIÉS
À VOTRE ACTIVITÉ**

OFFRE RÉSERVÉE AUX MÉTIERS
DE L'ENSEIGNEMENT :

-10% SUR LES CONTRATS
D'ASSURANCE AUTO*

**GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN

Appelez le 0 970 809 809 (numéro non surtaxé, du lundi au samedi de 8h à 20h)
Connectez-vous sur www.gmf.fr

*Offre réservée aux personnels des métiers de l'enseignement, la 1^{ère} année à la souscription d'un contrat d'assurance auto, valable jusqu'au 31/12/2017.

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret et sa filiale GMF ASSURANCES. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.



A LA UNE

Apprendre et
prendre la parole
au cycle 3



SOMMAIRE

5

L'ENFANT A L'ÉCOLE

LA TÊTE DE SON PRÉNOM

6

ACTUS

VOTER LE 7 MAI ET
CONTINUER À FAIRE
AVANCER L'ÉCOLE

10

GRAND ANGLE

LES EXCLUS DU NUMÉRIQUE

12

DOSSIER

APPRENDRE ET PRENDRE
LA PAROLE AU CYCLE 3

18

MÉTIER

LES DEVOIRS FACTEURS
D'INÉGALITÉS

24

RESSOURCES

LES MAINS DANS LA TERRE,
LA TÊTE DANS LES ÉTOILES

26

AUTOUR DE L'ÉCOLE

PLAN LANGEVIN-WALLON :
70 ANS ET TOUJOURS
D'ACTUALITÉ

30

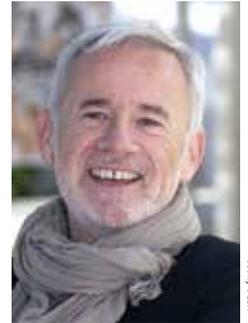
GRAND INTERVIEW

TOMI UNGERER

Faire barrage au Front national



Avec sa candidate qualifiée au second tour de l'élection présidentielle et en tête dans 47 départements, le Front national n'a jamais été aussi proche du pouvoir. Son programme est à l'opposé des objectifs et des valeurs que porte le SNUipp-FSU. Son histoire, ses alliances internationales et ses pratiques prouvent que ce parti est profondément antidémocratique et xénophobe. Il constitue une menace majeure pour nos droits et nos libertés. Dans les communes où il est en responsabilité, ce parti qui prétend parler « *au nom du peuple* » et des « *petits* », s'attaque au milieu associatif et culturel, fragilise le service public et n'hésite pas à exercer des pressions sur les agents municipaux. Récemment encore, sa candidate menaçait des fonctionnaires, notamment les magistrats. L'accession de celle-ci à la tête de l'État serait un désastre.



© NIRA/AGJA

Bien que le danger ne soit pas de même nature, le programme du second candidat est porteur de graves reculs sociaux. Dans un contexte de chômage de masse, il veut supprimer 120 000 postes dans les services publics qui se dégradent déjà faute de personnels. Il dit vouloir « *libérer le travail* », c'est-à-dire aggraver encore la précarité des salariés et restreindre leurs droits. Il déclare vouloir gouverner, dès cet été, par ordonnances au mépris de la démocratie. Son programme, c'est en définitive renforcer encore les politiques menées depuis plus de trente ans et qui sont responsables de la montée de l'extrême droite dans notre pays.

Au-delà de cette séquence électorale, et très vite, les mobilisations seront donc indispensables pour défendre nos droits et en conquérir de nouveaux. Mais d'abord, barrons la route au Front national.

Christian Navarro

[FENÊTRES]
SUR COURS

Hebdomadaire du syndicat national
unitaire des instituteurs, professeurs
des écoles et PEGC

128 boulevard Blanqui 75013 Paris
Tél. : 01 40 79 50 00
E-mail : fsc@snuipp.fr

Directeur de la publication : Régis Metzger
Rédaction : Francis Barbe, Laurent Bernardi,
Laurence Gaiffe, Pierre Magnetto, Régis Metzger,
Philippe Miquel, Jacques Mucchielli, Christian
Navarro, Francette Popineau, Emmanuelle Roncin,
Virginie Solunto.
Conception graphique : Acte Là !

Impression : SIEP Bois-le-Roi
Régie publicité : Mistral Media
365 rue Vaugirard 75015 Paris
Tél. : 01 40 02 99 00
Prix du numéro : 1 euro Abonnement : 23 euros
ISSN 1241 0497 / CPPAP 0420 S 07284
Adhérent du syndicat de la presse sociale

La tête de son prénom

Le choix du prénom aurait une incidence sur les caractéristiques du visage de celui ou celle qui le porte. C'est la conclusion surprenante d'une étude menée par une équipe de psychologues franco-israélienne.



Jason, Félicie, Louna, Tancredi... Chaque début d'année scolaire, l'enseignant qui découvre la liste des élèves de sa classe est guetté par la mauvaise tentation d'établir des projections sur leur comportement, voire même sur leurs aptitudes scolaires... On sait bien que le choix d'un prénom par une famille est fortement déterminé par son milieu social et culturel mais les chercheurs en psychologie d'une équipe franco-israélienne viennent de pousser le bouchon un peu plus loin dans une étude publiée dans le très sérieux *Journal of Personality and Social Psychology*. Prend-on la tête de son prénom? Ou autrement dit intégrons-nous les stéréotypes socioculturels liés à notre prénom au point de les restituer au regard des autres par le biais de notre physiologie? Telle est l'hypothèse qu'ils ont tentée de vérifier scientifiquement.

Soumis à la structuration sociale

Pour ce faire, les chercheurs ont mis en place une série d'expériences. Ils ont proposé à un panel d'étudiants israéliens une série de vingt portraits (dix d'homme, dix de femme), pris de face avec une expression neutre, chacun accompagné de cinq prénoms. Les participants, écoutant leur intuition, devaient associer un visage à un prénom.

Résultat : 28 % de réponses justes, au-delà des 20 % de chances données par les probabilités. Les chercheurs ont ensuite reproduit l'expérience en variant la popularité des prénoms, puis en la proposant à des étudiants français avec des prénoms français et des résultats inchangés. Plus fort encore, l'équipe a conçu un algorithme qui s'est entraîné à différencier, à partir d'un fichier de 94 000 visages et de 28 prénoms, un Laurent d'un Pierre, une Virginie d'une Mathilde. Cet algorithme s'est ensuite révélé capable de choisir entre deux prénoms avec environ 60 % de réussite soit, là aussi, largement au-dessus du simple hasard. Quels enseignements tirer de cette étude? Pour leurs auteurs, les stéréotypes liés à un prénom finissent par déteindre sur le visage de celui ou celle qui le porte. « *Nous sommes soumis à la structuration sociale dès notre naissance, non seulement par notre genre, nos origines ethniques et notre statut économique, mais aussi par le simple choix que d'autres font en nous nommant* », estiment-ils. Une conclusion quelque peu déprimante que Bourdieu n'aurait pas reniée. Et qui risque de plonger nombre de parents dans des affres de perplexité au moment de choisir pour leur tout-petit entre Pénélope, Marine, Donald ou Vladimir.

PHILIPPE MIQUEL

EN BREVE

PRÉMAS

DRÔLES DE DOUDOUS



Les berceaux des bébés prématurés accueillent dans un nombre croissant de maternités des doudous d'un genre un peu particulier, des petites pieuvres tricotées. Leurs tentacules, qu'ils saisissent et dont ils s'entourent, semblent rappeler à ces enfants nés avant terme le cordon ombilical de leur mère. Un geste qui les rassure et les apaise, constatent les infirmières, ce qui facilite les soins et évite qu'ils tirent sur les sondes et les perfusions. Parti du Danemark, le procédé est en train de gagner toute l'Europe.

ENVIRONNEMENT

LES PESTICIDES SUR LA SELLETTE

L'exposition aux pesticides provoquerait des troubles hormonaux chez les jeunes garçons et entraînerait une puberté plus précoce. C'est ce que révèle une étude de la Société internationale d'endocrinologie rendue publique en avril. Présents dans l'agriculture mais aussi dans les insecticides domestiques ou les shampoings anti-poux, ils stimuleraient la production de testostérone, accélérant ainsi la puberté. Un phénomène associé à une augmentation des risques ultérieurs de cancer, d'hypertension et de diabète.

BIEN-ÊTRE À L'ÉCOLE

À L'AISE, BLAISE

Êtes-vous heureux? Sur une échelle allant de 0 à 10, les adolescents français se donnent 7,6 alors que les jeunes Chinois, Coréens ou Japonais ne s'attribuent qu'un peu plus de 6. C'est ce que révèle la dernière livraison de l'étude PISA réalisée par l'OCDE auprès des ados des 52 pays membres. Ils ne sont également que 7,4 % à se déclarer insatisfaits de leur vie tandis qu'ils sont plus de 20 % en Turquie ou en Corée. Enfin, « seuls » 3% de ces jeunes Français se disent victimes de harcèlement, quand ils sont jusqu'à 10 % à en souffrir dans les autres pays.

L'enquête sur : [oecd.org/fr/education](https://www.oecd.org/fr/education)

USA

TRUMP COUPE LES VIVRES À L'ONU

« Un programme d'avortement coercitif et de stérilisation involontaire », c'est ainsi que Washington qualifie l'action du Fonds de l'Onu pour la population (FNUAP) destiné au planning familial et aux soins apportés aux mères et à leurs enfants dans plus de 150 pays. Le département d'État a annoncé le 3 avril qu'il suspendait sa dotation au FNUAP. Avec 70 millions d'euros, les USA étaient en 2015 le quatrième contributeur au budget de l'agence onusienne.

SUISSE

DES ENSEIGNANTS VENUS D'AILLEURS

De la diversité pour les petits Suisses ! Pour la Haute école pédagogique de Berne, le pourcentage de 87 % d'enseignants d'origine suisse ne permet pas de « normaliser la diversité dans les écoles » où près de 30 % des élèves

sont issus de l'immigration. L'institution prépare donc un projet pour favoriser le recrutement d'enseignants susceptibles « d'avoir un meilleur accès aux parents issus de l'immigration et de constituer des modèles d'intégration réussie et des ambassadeurs de la diversité culturelle. »

QUÉBEC

DEUX ENSEIGNANTS PAR CLASSE POUR COMMENCER

D'ici cinq ans, toutes les classes québécoises de maternelle et de première année d'élémentaire devraient bénéficier de deux enseignants ou d'un enseignant et un professionnel spécialisé. L'objectif de cette mesure annoncée le 29 mars est de dépister très tôt les élèves à risque de trouble d'apprentissage afin de favoriser leur réussite. Le gouvernement québécois prévoit le recrutement de 1500 enseignants et professionnels titulaires dès la rentrée prochaine.

PISA

LES ÉLÈVES FRANÇAIS INDISCIPLINÉS

L'étude Pisa ne mesure pas seulement les performances scolaires mais établit également un index de « climat de discipline » des systèmes éducatifs. Une note du conseil scientifique de la FCPE rédigée par Denis Meuret, professeur en sciences de l'éducation, publiée en mars montre que les données issues de Pisa 2015 ne sont encore une fois pas à l'honneur des écoliers français. Par des questions posées aux élèves, « est-ce que les élèves n'écoutent pas ce que dit le professeur ? Y-a-t-il du bruit et du désordre ? Le professeur doit-il attendre longtemps que les élèves se calment ? », le questionnaire permettait d'indiquer la qualité du travail ressenti pendant les cours. Moins ces situations sont fréquentes et plus l'indice de « climat de discipline est élevé ». Le résultat est que la France est le pays où ce climat est le plus dégradé, au sein de l'OCDE, mais aussi dans l'ensemble des 72 pays PISA, à la seule exception de la Tunisie. L'indice y est de - 0,27 contre 0 en moyenne pour les pays de l'OCDE et + 0,83 au Japon, le pays où le climat de discipline est le meilleur. S'ajoute à cela le fait que l'écart de discipline entre écoles favorisées et défavorisées en France est un des plus élevés.

Si le climat de classe a un impact sur les apprentissages, l'étude prouve également qu'il est loin d'être le seul facteur. Ainsi certains pays où les élèves réussissent bien ont un indice de discipline pas très bon, la Finlande par exemple, et d'autres pays où la discipline est très bonne ont un score moyen PISA très faible comme le Kazakhstan. LAURENT BERNARDI



Joël Gombin, politologue (université de Picardie)

3 QUESTIONS À



« Les consignes de vote au second tour ont leur importance sur le score du FN »

Comment analysez-vous ces résultats du FN au premier tour des présidentielles ?

Il y a une forme de paradoxe. D'un côté, une progression significative du vote FN, quatre points au-dessus du score de 2012 et plus d'un million de voix supplémentaires. Mais de l'autre, Marine Le Pen paraît la première victime de son propre récit qui annonçait le FN comme premier parti de France, une vague insubmersible devait déferler sur le pays... Les instituts de sondage également ont longtemps prédit le FN en tête, avec

des scores encore supérieurs, de sorte que ce succès est finalement en demi-teinte, en deçà de ce qui était prévu par le parti et par l'opinion publique en général.

Y a-t-il eu des évolutions dans la composition de son électorat ?

À première vue, il n'y a pas eu d'évolutions majeures dans les structures à la fois géographique et sociologique de ce vote. Il y a toujours une opposition très nette entre l'est du pays où le FN effectue ses plus gros scores et l'ouest, ainsi qu'une prégnance plus forte de ce vote en dehors des grands

centres urbains. Ce choix politique s'installe chez les classes populaires, ouvriers, employés et diminue au fur et à mesure que le niveau de diplôme s'élève. Et quand on interroge l'électorat FN sur ses motivations, la principale raison reste l'immigration, puis la sécurité, la défiance à l'égard de la classe politique...

Comment se profile le second tour ?

Au deuxième tour, il semble que les chances de victoire de Le Pen soient faibles, d'autant qu'elle arrive en deuxième position au premier tour. Elle fera plus de voix avec un report

d'une partie des électeurs de Nicolas Dupont-Aignan, de François Fillon mais dans quelle proportion ? Ce qui est sûr, c'est la fidélisation et l'élargissement du vote FN. Élection après élection le nombre de voix augmente. Ce n'est pas un phénomène conjoncturel mais fortement structurel. Les consignes de vote pour le second tour ont leur importance car cela forge la représentation collective du FN. Ce n'est pas la même chose quand tous les partis appellent à faire barrage ou quand certains pensent qu'on peut s'en affranchir, cela participe d'une forme de banalisation de ce vote.

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENCE GAIFFE

Voter le 7 mai et continuer à faire avancer l'école

Le résultat inquiétant du premier tour des élections présidentielles incite le SNUipp-FSU à prendre position. Avec son projet pour l'école, les élèves et les enseignants comme boussole.



Un programme politique dangereux en contradiction avec la devise républicaine.

La représentante du Front national est qualifiée pour le second tour. Si la situation n'est pas inédite, l'augmentation du nombre de suffrages qui se portent sur elle plonge dans une vive inquiétude la majorité des citoyens attachés aux valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité qui guident notre République. Au-delà d'un projet de société liberticide et destructeur, les mesures simplistes et caricaturales du programme de la candidate d'extrême-droite en matière d'éducation suffisent à la discréditer auprès de celles et ceux qui côtoient des élèves tous les jours. Instaurer le port d'un uniforme à l'école n'a jamais réduit les inégalités ni fait progresser d'un iota la réussite des élèves comme le montre l'examen des systèmes éducatifs qui ont fait ce choix. Prôner le renforcement des apprentissages fondamentaux fera sourire ceux qui savent que la France a déjà un des pourcentages du temps consacré à ces disciplines le plus élevé d'Europe. Trier les élèves dès la fin de la sixième, rétablir l'apprentissage à 14 ans, sanctionner les parents « déficients », autant de propositions qui visent directement les élèves les plus fragiles,

ceux à qui on n'a pas donné les clés de l'école au berceau. Quant à restaurer le respect et l'autorité du maître, ce ne sont pas des incantations qui y parviendront mais bien des mesures concrètes en termes de formation, de conditions de travail et de revalorisation salariale des enseignants.

Barrer la route au Front national

Le programme de l'autre candidat qualifié demeure très éloigné de la vision de la société et de l'école détaillée par le SNUipp-FSU dans son récent livre blanc. Suppression de 120 000 postes de fonctionnaires, autonomie pédagogique et de recrutement des écoles, stages de remise à niveau pendant les vacances... Un certain nombre de mesures sont incompatibles avec la transformation de l'école portée par le syndicat. Le SNUipp se tient d'ores et déjà prêt à les combattre et à continuer à faire avancer son projet pour l'école dans le cadre des règles du jeu démocratique, y compris dans le cadre des prochaines législatives. En attendant c'est sans équivoque qu'il appelle à se déplacer pour voter le 7 mai et empêcher le Front national d'accéder au pouvoir. PHILIPPE MIQUEL

NOUVELLES CARRIÈRES

FINIR LE TRAVAIL MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE



Après plusieurs mois de négociations, les carrières des enseignants seront progressivement renouvelées dans le cadre du protocole PPCR. Entre 2017 et 2020, les enseignants des écoles verront se mettre en place une série de mesures qui auront des conséquences directes sur le déroulement de leur carrière et se traduiront concrètement sur leur feuille de paye. Il était temps, même si cela ne permettra de combler qu'une partie du retard des enseignants français vis-à-vis de leurs homologues européens. Toutefois, certaines questions urgentes restent en suspend. Concernant la hors-classe, le poids respectif des éléments du barème qui déterminera les promotions à la HC des personnels à partir du 9^e échelon n'est toujours pas connu.

Le SNUipp-FSU a demandé que l'ancienneté générale de service soit priorisée. Il faut aussi examiner la situation des personnels aujourd'hui au 10^e échelon qui auraient bénéficié d'une promotion pour le 11^e échelon au grand choix dans l'année scolaire 2017-2018 et qui auraient pu partir à la retraite en 2018. Certains peuvent perdre jusqu'à un an et voir ainsi leur date de départ à la retraite reculer d'autant. D'autre part, il s'est opposé au déplacement de la date de prise en compte de la note dans le barème, ramenée du 31 décembre au 31 août, qui, cette année, prive les personnels concernés d'une éventuelle promotion.

Le SNUipp a adressé un courrier au Premier ministre Bernard Cazeneuve pour demander le règlement en urgence de ces questions avant la prochaine alternance gouvernementale. PHILIPPE MIQUEL

11,8

C'est en pourcentage, la proportion d'enseignantes des écoles exerçant la fonction de direction. Les hommes sont 18,4%. Un écart qui se creuse, les taux étant respectivement de 13 et de 18% il y a dix ans.



PUBLICATION

ÉCOLE ET EXTRÊME DROITE : LE QUATRE PAGES DU SNUIPP

«Entre miroir aux alouettes et vieux démons», c'est le titre d'un quatre pages du SNUipp-FSU qui décrypte les propositions du Front national sur l'éducation. Au-delà du discours de façade séducteur et électoraliste du parti de Marine Le Pen en direction des enseignants, le document dévoile son idéologie réactionnaire et anti école publique, donnant à voir son vrai visage dans les villes où il se trouve aux commandes.

➤ Rubrique [Le syndicat/les interventions](#)

OBSERVATION DE LA LAÏCITÉ

MIEUX COMBATTRE LES DISCRIMINATIONS

Dans une période où les débats sont vifs, l'Observatoire de la laïcité vient de publier son quatrième rapport. Faisant état de 150 000 enseignants et de nombreux acteurs de terrains formés ou sensibilisés, ce rapport rappelle que «la laïcité ne peut répondre à tous les maux de la société». Il demande aux pouvoirs publics de mettre en place une politique plus vigoureuse pour combattre les discriminations, mieux faire connaître la loi, afin de faire face «aux replis identitaires et aux pressions contre la République mais aussi à son instrumentalisation».

À lire sur www.gouvernement.fr, rubrique observatoire de la laïcité

AVS ET AIDE ADMINISTRATIVE

DES POSTES DE CUI EN PLUS

5 000 emplois nouveaux de CUI pour cette année scolaire 2016/2017 viennent d'être affectés au budget de l'Éducation nationale. Cette enveloppe devrait permettre le recrutement de personnels pour des missions d'aide administrative ou d'accompagnement des élèves en

situation de handicap. Le SNUipp-FSU a d'ores et déjà demandé l'ajout de ces nouveaux recrutements au plan de transformation de 56 000 CUI en 32 000 CDD d'AESH sur cinq ans, engagé par l'actuel Président de la République.

PPMS

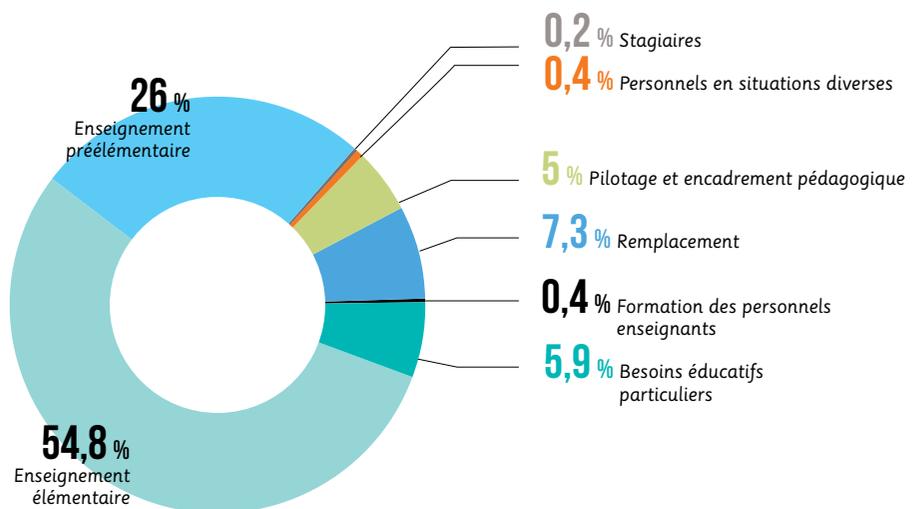
DES INSTRUCTIONS QUI ALOURDISSENT LA TÂCHE

Afin de prendre en compte la menace d'attentat ou d'attaque armée et de définir le rôle des différents acteurs, les écoles devront dorénavant élaborer deux PPMS distincts, selon une nouvelle instruction conjointe des ministères de l'Intérieur et de l'Éducation nationale parue le 12 avril dernier. Un document sera établi pour les «risques majeurs» et un autre pour les situations «d'attentat ou d'attaque armée». Pour ce dernier, deux situations seront projetées, celle d'une attaque au sein ou aux abords immédiats de l'école et une autre faisant état d'une attaque à proximité de l'école sans que celle-ci soit directement visée. Le SNUipp-FSU était intervenu pour alléger la tâche en demandant la rédaction d'un seul PPMS en deux parties distinctes.

ENSEIGNANTS DANS LES ÉCOLES : QUI FAIT QUOI ?

➤ Plus de 80% des enseignants des écoles publiques sont titulaires d'une classe en élémentaire ou en maternelle selon une étude du ministère. Les autres occupent des fonctions diverses indispensables au fonctionnement du système. Ces données ne prennent pas en compte les quelque 11 000 enseignants des écoles exerçant dans le 2nd degré (SEGPA, ULIS et EREA).

Source : bilan social MENESR 2015-2016



Décret 108 h, ça ne va pas

Le nouveau décret sur les ORS est paru. Simple mise en conformité réglementaire, il ne constitue pas une avancée pour les enseignants de l'école primaire, pire, il dégrade même certaines missions.



Un nouveau décret publié le 29 mars dernier est venu réactualiser le contenu des 108 heures d'obligation réglementaire de service (ORS) hors temps de classe des enseignants du 1^{er} degré. Celles-ci sont donc dorénavant réparties en quatre domaines : 36 heures pour les activités pédagogiques complémentaires (APC), 48 heures pour les travaux d'équipe et de relation aux familles, 18 heures pour les animations pédagogiques, et 6 heures pour les conseils d'école. Lors des discussions, le SNUipp-FSU avait demandé une véritable remise à plat des ORS des enseignants du 1^{er} degré pour récupérer du temps, avec comme premier acte la suppression des APC.

Une mesure qui aurait permis de gagner en autonomie pédagogique et de voir reconnaître un certain nombre de missions effectuées actuellement par les enseignants. Mais ce texte s'est limité à une simple mise en conformité réglementaire instituant les APC qui ne figuraient dans aucun décret jusque-là. Ce décret, par souci d'harmonisation, nie la spécificité de certaines missions même si quelques allègements sont prévus pour des fonctions exercées à l'échelle académique, départementale ou pour les maîtres formateurs pour qui le ministère a refusé d'inscrire le

retour à un véritable tiers-temps d'allègement. Ce texte ne permet pas non plus d'alléger le service des enseignants exerçant sur plusieurs postes à l'instar du 2nd degré. C'est donc une occasion manquée de reconnaître la complexification et l'accroissement des tâches des enseignants du 1^{er} degré. Pire encore pour les personnels exerçant en milieu pénitentiaire, c'est même la douche froide (lire ci-dessous). Cette dernière version du texte présentée il y a plus d'un an n'a en aucune façon pris en compte les remarques portées par la FSU et ses syndicats. C'est donc en toute logique que lors du comité technique ministériel, ses représentants et la majorité des organisations syndicales présentes s'étaient prononcés contre. LAURENT BERNARDI



ENSEIGNANTS EN MILIEU PÉNITENTIAIRE : LA DOUCHE FROIDE !

Alors que les personnels exerçant en milieu pénitentiaire bénéficiaient d'heures de coordination et de concertation rémunérées en heures supplémentaires, ce décret introduit un cavalier inscrivant dans les ORS de ces personnels 108 heures pour exercer ces mêmes missions qui ne seront donc plus rémunérées. C'est un coup dur pour l'engagement professionnel de ces enseignants inscrits dans une mission particulière auprès d'adolescents ou de jeunes adultes en milieu carcéral qui légitimait un statut spécifique de 21 heures d'enseignement comme en SEGPA et en EREA. Le SNUipp-FSU refuse que des personnels voient ainsi diminuer leur salaire. Ce n'est pas non plus du côté de l'ISAE qu'ils pourront trouver une reconnaissance, puisqu'ils en sont pour l'instant exclus.

EN REGIONS

ALPES-MARITIMES

VICTOIRE SUR LES FRAIS DE DÉPLACEMENT

Une enseignante de Rased soutenue par le SNUipp 06 a obtenu gain de cause auprès du tribunal administratif des Alpes-Maritimes et sera remboursée de 2 210 euros assortis d'intérêts pour ses frais de déplacement de septembre 2011 à juin 2014 comme prévu dans les textes, alors que l'administration ne prévoyait qu'une enveloppe limitative. Depuis ce recours, ce forfait a d'ailleurs été supprimé en août 2015 et cette victoire profite désormais à l'ensemble des enseignants itinérants du département.

GAILLAC

UN APPEL POUR DÉFENDRE LES PETITES ÉCOLES RURALES

Les sections du SNUipp-FSU des huit départements de l'académie de Toulouse, associées à des parents d'élèves et des élus ont lancé à Gaillac fin mars, à l'issue d'un colloque du SNUipp-FSU, un appel dénonçant les conventions ruralité qui mènent aux « fermetures programmées des petites écoles ». Ils condamnent cette « concentration spatiale de l'offre d'enseignement » et la « désertification » qui en découle et demandent au contraire « des recrutements à hauteur des besoins » et le maintien de petites écoles de proximité.

ANDORRE

UNE GRÈVE INÉDITE ET MASSIVE

Près de 80% de grévistes, c'est la mobilisation qu'a obtenue le 4 avril l'intersyndicale SNUipp/SE d'Andorre dans les écoles publiques françaises, placées sous la double tutelle de l'Hexagone et de la Principauté. Le mouvement réclame des postes pour répondre à la hausse continue des effectifs et à la concurrence des autres systèmes éducatifs, espagnols ou andorrans, mieux dotés. Ainsi qu'un calendrier des inspections jusqu'ici au point mort. Les syndicats restent mobilisés car le ministère a repoussé sa décision à la venue d'une mission de l'inspection générale en mai.

Les exclus du numérique

De plus en plus, les démarches administratives doivent être effectuées en ligne, mais la fracture numérique subsiste et se transforme en machine à exclure les publics les plus fragilisés. L'école n'est pas épargnée.

Les dépliant touristiques promettent des séjours inoubliables. Quand on aime la montagne et la pleine nature, ils n'ont pas tout à fait tort, bienvenue dans le parc naturel du Queyras dans les Hautes-Alpes. Mais vivre en zone rurale de montagne ne comporte pas que des avantages. Le Queyras fait partie des zones d'ombre encore mal couvertes par le réseau numérique. « *Nous sommes connectés, mais les coupures sont fréquentes, sans qu'on sache pourquoi* », assure Marie-Hélène Farouze, directrice de l'école publique du village d'Abriès qui compte 311 âmes.

L'école de deux classes multi-niveaux dispose d'une salle numérique avec 12 ordinateurs. « *Ça nous permet de préparer le B2i, de mettre des groupes en autonomie pour s'occuper d'autres élèves* », confie-t-elle. L'école possède aussi un tableau numérique interactif, dont les deux maîtresses ne savent se servir que comme vidéoprojecteur. « *Nous avons bien un conseiller pédagogique informatique, mais les circonscriptions de Briançon et d'Embrun ont été regroupées, il ne sait plus où donner de la tête* ». Et puis il y a aussi les conséquences de la mauvaise qualité de la connexion : « *Je suis assaillie de mails, de tâches administratives à faire en ligne, mais je n'arrive pas à me connecter pour remplir le fameux LSU, ou à télécharger certains fichiers* », se plaint-elle.

Territoires, âge et diplôme, les lignes de fracture

Les zones d'ombre font partie des facteurs déterminants de la fracture numérique. Le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc) a publié début avril une note au titre explicite : *E.administration* : la double peine des personnes en difficulté. « *Plus le numérique se*



Avec la dématérialisation croissante des démarches administratives, les demandes d'aide et de conseils sont de plus en plus nombreuses dans les structures proposant des espaces numériques comme ici, à la Goutte d'ordinateur dans le XVIII^e arrondissement de Paris.

développe, plus ceux qui n'y ont pas accès sont en situation d'exclusion », analyse Sandra Hoibian, directrice du pôle évaluation et société au sein de cet organisme. Et ce sont les publics déjà fragilisés qui en sont victimes. La chercheuse identifie trois lignes de fracture : les territoires, le niveau de diplôme et l'âge. Aujourd'hui, selon le Baromètre du numérique, 85% de la population possèdent une connexion à l'Internet. Reste une part non négligeable de personnes n'ayant pas accès au numérique. « *La fracture a tendance à se réduire* », poursuit Sandra Hoibian, « *mais aussi à se déplacer vers les usages. 13% des personnes se sentent incapables de mener à bien des démarches administratives par Internet et 19% demandent de l'accompagnement* ».

Les démarches administratives sont de plus en plus dématérialisées, et le phénomène va aller en s'amplifiant. Le ministère des Finances a annoncé que les déclarations d'impôts doivent être effectuées en ligne à partir de 28 000

euros de revenus, sous peine de payer une amende de 15 euros (sauf à prouver que l'on ne peut pas avoir de connexion). L'obligation sera progressivement étendue à tous les déclarants d'ici à 2019. La liste est longue de toutes les démarches dématérialisées : faire valoir ses droits au RSA, à la retraite, à la CAF... L'enjeu pour les administrations est de redéployer les moyens humains afin, selon la ritournelle officielle « *d'améliorer les services rendus au public* ». Mais d'autres y voient surtout un levier de réduction des coûts et des effectifs.

Tous concernés

C'est du moins l'avis de Jean-Charles Steyger, délégué central SNU-Pôle emploi (FSU). « *Aujourd'hui, plus aucun papier ou presque ne circule entre l'institution Pôle emploi, ses agents et ses usagers* », assure-t-il. Pour constituer son dossier d'inscription la toile est devenue un passage obligé : remplir les formulaires, scanner les pièces justificatives, calculer le montant de

EN BREVE



DES MOYENS POUR LE PLAN NUMÉRIQUE POUR L'ÉDUCATION

Lancé en 2015, le plan numérique pour l'éducation était déployé à la dernière rentrée dans 1817 écoles. Les objectifs affichés par le ministère sont de « développer des méthodes d'apprentissage innovantes », de « former des citoyens responsables et autonomes à l'ère numérique » et, « préparer les élèves aux emplois digitaux ». Cette année le ministère s'était engagé à organiser trois journées de formation et à mettre en ligne de nouvelles ressources avec notamment la création du portail MYRIAé. Pour le SNUipp-FSU, le plan doit s'accompagner d'une formation des enseignants à l'intégration du numérique et à ses usages, d'une convention État-communes définissant les responsabilités en termes de financement et de maintenance, avec un fonds de péréquation pour aider les communes les plus pauvres. Une augmentation du nombre de postes de formateurs et d'animateurs TICE, et la création d'un observatoire de l'équipement et des pratiques sont également nécessaires.



© MAGNETO/NOIA

demandées vont au-delà de la maîtrise de l'Internet : connaître les nomenclatures, savoir utiliser des outils graphiques pour délimiter soi-même ses parcelles sur un cadastre bis ». Le centre avait passé un partenariat avec Pôle emploi afin d'organiser des formations pour les chômeurs. Mais après la première session, les financements se sont taris...

Changement de décor, mais même problématique dans le quartier très populaire de la Goutte d'or, dans le XVIII^e arrondissement à Paris. « Les gens sont de plus en plus nombreux à venir s'inscrire à nos ateliers. Ils n'ont pas le choix », signale Virginie Maurice, responsable de *La goutte d'ordinateur*. L'association organise des ateliers pour aider les gens à s'inscrire et faire des démarches en ligne sur le site de la CAF, sur celui de la Sécurité sociale Améli, sur Pôle emploi... « Les gens qui viennent nous voir sont peu ou pas équipés. Beaucoup ont des smartphones, mais ne savent pas bien les utiliser. Ils souhaitent apprendre à se servir d'un ordinateur et à être autonomes sur les sites des administrations ». Face à ces difficultés, Sandra Houibian du Credoc estime qu'« il y a besoin de permettre à certains publics de passer par d'autres biais que le numérique ».

Mais pour autant elle énonce une évidence, « l'ensemble de la société se numérise, les administrations vont continuer à le faire, il n'y a aucune raison pour qu'elles restent en dehors de ce mouvement ».

PIERRE MAGNETO

« IL Y A BESOIN DE PERMETTRE À CERTAINS PUBLICS DE PASSER PAR D'AUTRES BIAIS QUE LE NUMÉRIQUE »

ses droits, signaler sa situation tous les mois... Pour aider ses usagers, Pôle emploi a mis à disposition des espaces numériques dans ses agences, « mais le nombre de ces dernières est passé de 1 700 du temps de l'ANPE et de l'ASSE-DIC, à 920 et l'accès au public est passé de 35 heures par semaine à 17h30 ».

Dans ce contexte, les associations et acteurs de terrain, assurent de plus en plus une mission d'assistance. « La fracture, nous sommes tous concernés, moi le premier », avoue Guillaume Pénelon, le responsable de la médiathèque de Villeneuve-de-Berg en Ardèche, une commune rurale de 3 000 habitants. « Récemment, des agriculteurs m'ont demandé de les aider à remplir une demande de subvention auprès de l'Europe, un vrai parcours du combattant, d'autant que les compétences

FINANCEMENT

UN APPEL À PROJETS POUR LES ÉCOLES RURALES

Le ministère de l'Éducation nationale a lancé début avril un nouvel appel à projets « Écoles numériques innovantes et ruralité ». 50 millions d'euros y seront consacrés afin de « soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles des communes rurales » et de participer au financement de moyens nécessaires à la mise en œuvre de projets pédagogiques innovants utilisant le numérique : wi-fi de l'école, infrastructures, mise en réseau des écoles, plateformes collaboratives...

E.ADMINISTRATION

LES FRANÇAIS INQUIETS

Selon l'étude réalisée par le Credoc*, quatre personnes sur dix se disent « très » ou « assez » inquiètes face à l'éventualité d'effectuer des démarches administratives en ligne. Les plus âgées (72 % des 70 ans et plus) et les moins diplômées (68 % des non-diplômées), témoignent d'un niveau d'inquiétude plus fort encore. Pour autant, même parmi les plus jeunes et les plus diplômés, un peu plus d'une personne sur cinq fait état d'une certaine inquiétude vis-à-vis de la généralisation des démarches en ligne.

* E.administration : la double peine des personnes en difficulté



LES CONDITIONS D'UN BON DÉPLOIEMENT

Encensé ou décrié, le numérique à l'école est là et bien là, offrant de nouveaux outils : tableau blanc interactif, ordinateurs portables, tablettes, lecteurs de sons mp3, haut débit Internet. Réparties de façon inégale entre écoles bien dotées et classes encore non raccordées, ces nouvelles technologies ne doivent pas devenir de nouveaux miroirs aux alouettes. Quelles peuvent être les plus-values réelles du numérique pour les enseignants et à quelles conditions ? Éléments de réponses avec André Tricot, spécialiste de ces questions.

✂ Rubrique **Le métier/Témoignages**

APPRENDRE ET PRENDRE LA PAROLE AU CYCLE 3

Apprendre à parler et parler pour apprendre, telle est la philosophie des nouveaux programmes du cycle 3 qui placent l'oral au cœur des apprentissages. Une démarche qui contribue à la réduction des inégalités scolaires et sociales liées aux usages de la langue et du langage à l'école, mais qui ne s'improvise pas.

DOSSIER RÉALISÉ PAR
FRANCIS BARBE
LAURENCE GAIFFE
PIERRE MAGNETTO
PHILIPPE MIQUEL

Avec les nouveaux programmes élémentaires de 2015, l'oral au cycle 3 est entré dans une autre dimension. Il devient un objet d'enseignement à part entière, donnant lieu à des séances spécifiques dans le cadre des heures réservées au français, mais doit aussi être enseigné à travers toutes les disciplines. On ne peut pas dire que jusqu'ici la parole avait disparu des pratiques de classe à partir du CM1, mais une attention particulière y est désormais portée. Rien d'étonnant, l'école est plus que jamais confrontée à la nécessité de permettre aux élèves de maîtriser la langue orale dans une société où la prise de parole à tous les niveaux est nécessaire dans la plupart des situations de travail, où la participation de chacun à la vie publique est de plus en plus demandée. Et puis, comment apprendre sans la maîtrise du « parler scolaire » ?

Au vu des enjeux, aucun regret à ce que « les classes n'aient jamais été aussi bavardes », comme

le fait remarquer la sociolinguiste et chercheuse en sciences de l'éducation Élisabeth Bautier. Il n'y a aucune nostalgie à avoir pour un supposé âge d'or de classes muettes, totalement absorbées par des travaux essentiellement écrits. Si dès la maternelle le langage parlé est clairement au cœur des apprentissages, c'était souvent moins le cas à la fin de l'élémentaire comme si on estimait acquise cette compétence. Or, la maîtrise de l'oral n'est pas encore complètement acquise à ce stade (l'est-elle jamais totalement d'ailleurs ?). Au cycle 3, la problématique est autant de continuer à acquérir le vocabulaire propre à l'école que d'outiller les élèves d'éléments de syntaxe et d'une pratique de l'oral spécifique à chaque apprentissage.

« À L'ÉCOLE IL NE S'AGIT PAS SEULEMENT DE PARLER DU MONDE MAIS PRINCIPALEMENT DE PARLER SUR LE MONDE. (ET USAGE SCOLAIRE DE LA LANGUE N'EST GUÈRE PRÉSENT DANS LA MAJORITÉ DES FAMILLES FAIBLEMENT SCOLARISÉES. »

Quelle didactique, quelles pratiques, comment évaluer ?

« À l'école il ne s'agit pas seulement de parler du monde mais principalement de parler sur le monde. Cet usage scolaire de la langue n'est guère présent dans la majorité des familles faiblement scolarisées », explique Élisabeth Bautier (lire p14). La chercheuse travaille principalement sur les

inégalités scolaires et sociales liées aux usages de la langue et du langage dans le cadre des apprentissages scolaires et ce, dès le plus jeune âge. Pour elle, le travail sur l'oral contribue à la réduction



des inégalités scolaires et, dit-elle, «*Il est important de privilégier les activités qui permettent aux élèves qui risquent d'être en difficulté d'apprendre ce qu'ils ne vont rencontrer qu'à l'école, c'est-à-dire les utilisations du langage pour comparer, classer, raisonner, expliquer, argumenter, construire des savoirs génériques...*»

Mais, si les programmes évoluent dans l'intérêt des élèves, encore faut-il ne pas oublier les enseignants. Mettre en place de nouvelles pratiques ne s'improvise pas. Des questions se posent. Quelle didactique, quelles pratiques, comment évaluer ? Y répondre demande de l'accompagnement et de la formation, notamment continue. Or, en ce domaine, on sait que l'offre reste à la fois insuffisante et éloignée des besoins des enseignants dans leur classe. Pour autant, ils ne sont pas totalement démunis. Le ministère propose des ressources sur Eduscol, mais trouver celle dont on a besoin spécifiquement n'est pas toujours aisé. De plus, pour le SNUipp-FSU, cette mise en ligne ne constitue pas une ressource suffisante (lire ci-contre). Et puis il ne faut pas non plus oublier les conditions d'enseignement : le nombre d'élèves par classe, le temps de préparation des activités et leur mise en œuvre dans la classe, qui corsent aussi la difficulté d'enseigner.

Deux marqueurs pour évaluer les progressions

Malgré ces difficultés, nombre d'enseignants sont conscients de l'importance de l'oral pour faire progresser leurs élèves. Dans sa classe de CM1-

CM2 du RPI de Plomb-Tirepiéd dans la Manche, Karine Bourgogne travaille sur la prise de parole des élèves à partir d'exercices spécifiques : des lectures orales, des débats en EMC, un rituel d'objets à faire deviner... Autant d'activités ayant pour but de systématiser la pratique, de petit à petit faciliter l'expression de tous. Un des maîtres mots qui va permettre à chacun de s'exprimer est, comme le dit la maîtresse, «*la bienveillance qui crée un climat favorable à la prise de parole de tous*» (lire p15).

De son côté, dans sa classe de CM2 de l'école Calmette classée en REP, à Revin dans les Ardennes, Véronique Philippe demande à ses élèves d'extraire à tour de rôle un sujet du journal *Mon quotidien*, et de préparer un exposé présenté oralement à la classe et soumis à débat, afin de «*les inviter à se questionner, donner leur avis, s'ouvrir au monde et aux autres, pour des enfants vivant dans un quartier très fermé où la communication est trop absente. L'exercice libère la parole, ajoute-t-elle, ils sont dans une posture d'orateur qui partage un savoir et j'ai le sentiment d'une ouverture des esprits, d'un langage qui s'enrichit*» (lire p16).

Michel Grandaty, professeur des universités en sciences du langage, va à l'essentiel. «*Il y a deux types de situations à mettre en œuvre. Tout d'abord, les débats qui permettent de faire évoluer l'écoute et les interactions, débats interprétatifs, débats philo,*



DES RESSOURCES TRÈS BAVARDES

Même si depuis quarante ans Monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir, travailler les différentes dimensions de l'oral au cycle 3 ne s'improvise pas. Et là comme ailleurs, l'indigence de l'offre de formation continue, que déplore le SNUipp-FSU, n'aide pas les enseignants des écoles à s'emparer de ce qui est devenu, avec les nouveaux programmes, un objet d'enseignement à part entière. C'est sans doute une des raisons qui ont conduit le ministère à leur proposer un corpus conséquent de ressources mises en ligne sur le portail Eduscol. Enjeux et problématiques, pratiques ordinaires, oral d'élaboration, oral dans les disciplines, évaluation... chacun des aspects de ce domaine d'apprentissages est abordé à partir de différentes catégories de ressources. Informations synthétiques, résumés d'articles, fiches de préparation, séquences filmées et commentées, articles de revues scientifiques : une profusion de documents dans laquelle on peut d'ailleurs aisément s'égarer, même si localement des équipes de circonscription se sont attelées à en faciliter la prise en main (voir p16).

Toutes les ressources sur eduscol.education.fr/

*conseils d'élèves. Ensuite toutes les micro-situations créées dans le cadre d'un contenu disciplinaire. Par exemple en littérature conseiller ou déconseiller un livre, en EPS filmer une séance de danse puis en parler» (lire p17). Reste encore la nécessité d'évaluer les progrès des élèves. Le chercheur invite les enseignants «*à se rassurer*». «*Deux marqueurs importants montrent que l'élève est en train de faire progresser sa maîtrise de l'oral : il sait écouter les autres et il intervient à bon escient. Pour tout être humain, adulte ou enfant, si ses capacités d'écoute et d'interaction augmentent, c'est la preuve d'une expertise. C'est ce qui est le plus nouveau à évaluer pour les enseignants*».*

L'ORAL, ÇA S'ENSEIGNE

Si les enseignants sont convaincus de l'importance de l'oral tout au long de la scolarité, ils ne sont pas toujours outillés pour enseigner efficacement aux élèves, faute d'une formation didactique et pédagogique suffisante.



Même si l'école a tendance à mettre l'accent sur l'enseignement de l'écrit, l'oral est très présent dans les classes, très présent aussi dans les programmes de la maternelle au collège et ceci avant même les nouvelles prescriptions de 2015. Il reste pourtant peu analysé dans sa spécificité propre, comme dans la spécificité des productions des élèves. Contrairement aux enseignants de maternelle qui accordent depuis longtemps une place importante aux séquences de langage, ceux de l'élémentaire ont du mal à se saisir de la question de l'apprentissage de l'oral dans leur pratique quotidienne.

Outiller les enseignants

Pourquoi ces difficultés récurrentes à enseigner cette « macro-compétence » comme la nomme Viviane Bouysse et à mettre en place des situations d'oral susceptibles de faire progresser les élèves ? Sylvie Plane, conceptrice des programmes, évoque un certain nombre de contraintes matérielles : le

nombre d'élèves, le temps d'organisation à prélever sur d'autres enseignements mais aussi les réticences à amener certains élèves à trop s'exposer et à se retrouver en insécurité. D'autres obstacles sont à chercher du côté de la didactique : enseigner l'oral, c'est aussi enseigner des normes, lesquelles ? Mesurer des progrès : comment ? Sans oublier que les pratiques orales sont des pratiques partagées et mettent en jeu décentration, capacité de coopération linguistique, reformulations, négociations sur le sens... Pour tous ces apprentissages, quels critères de réalisation ? Quels outils de guidage ? Beaucoup de points d'interrogation comme autant de freins à une pratique pourtant centrale dans la lutte contre les inégalités (voir ci-dessous). Pour Élisabeth Bautier, la formation initiale et continue doit se mettre à la hauteur des attendus des programmes en diffusant mieux les travaux de recherche et en outillant les enseignants. En fournissant des descriptions pour qu'ils puissent se saisir des productions des élèves, en les aidant à élaborer des situations d'oral permettant aux élèves d'apprendre des usages et leurs formes qu'ils ne possèdent pas.

Élisabeth Bautier, sociolinguiste, chercheuse en sciences de l'éducation

3 QUESTIONS À



« À l'école : un langage spécifique »

En quoi la langue orale utilisée à l'école véhicule-t-elle les inégalités sociales ?

Les inégalités viennent du fait que les usages de la langue nécessaires aux apprentissages constituent un langage spécifique. Il s'agit d'un oral pour apprendre que les enseignants n'identifient pas toujours comme spécifique ou qu'ils croient partagé par tous. À leur décharge, la plupart du temps, cette dimension du langage et des programmes n'est pas prise en charge par la formation qu'ils ont reçue. On n'utilise pas la même syntaxe ni le même lexique pour communiquer des envies, des besoins ou des émotions que pour raisonner,

décrire, expliquer... À l'école, il ne s'agit pas seulement de parler du monde mais principalement de parler sur le monde. Cet usage scolaire de la langue n'est guère présent dans la majorité des familles faiblement scolarisées et là encore bien souvent insuffisamment enseigné à l'école. Et cet enseignement est censé commencer dès la maternelle.

En cycle 3, n'est-il pas trop tard pour y remédier ?

Bien sûr que non. Mais cela suppose pour les enseignants d'être capables de distinguer les différents usages de la langue et d'en repérer la maîtrise chez leurs élèves. En effet, l'évaluation de l'oral que nous

venons d'évoquer ne peut se réduire à la participation à un débat en classe. Il est nécessaire de distinguer l'oral de communication et d'expression, certes plus ou moins fluide et pertinent, de l'oral d'élaboration et de raisonnement nécessaire aux apprentissages scolaires.

Quel type d'activités doit-on privilégier ?

Toutes les activités d'oral ne se valent pas. Il est important de privilégier celles qui permettent aux élèves qui risquent d'être en difficultés d'apprendre ce qu'ils ne vont rencontrer qu'à l'école, c'est-à-dire les utilisations du langage pour comparer, classer, raisonner, expliquer, argumenter, construire des savoirs génériques... En d'autres

termes des usages qui convoquent les fonctions cognitives du langage et qui construisent ces usages, également nécessaires à l'écrit. Ainsi, dans chaque discipline scolaire, l'enseignant est censé porter pour lui comme pour ses élèves, l'exigence de l'utilisation du lexique de l'école. Car ce lexique a également une dimension cognitive de construction des raisonnements scolaires. Le mot mammifère par exemple n'est pas seulement un terme d'un vocabulaire soutenu, technique ou strictement scolaire et « réservé à d'autres », comme le pensent certains élèves, c'est un support indispensable à des opérations mentales de catégorisation, de comparaison, de critérisation, donc de compréhension.

À TIREPIED (50)

ÉVOLUER, ÉVALUER TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Le CM1-CM2 du RPI de Plomb-Tirepiéd dans la Manche travaille la prise de parole au quotidien dans la classe mais aussi lors de séquences spécifiques de lecture oralisée.

«**C**ela sert à transférer les dossiers d'un objet à l'autre». Ce matin face aux 25 autres CM1-CM2 de Tirepiéd, village du bocage normand, Maël fait deviner un «*objet mystère*». «*Un ordinateur? Un trombone?*» Les suggestions le déconcertent, il pensait s'être bien exprimé. «*Qu'est-ce que tu pourrais dire de plus?*» l'encourage sa maîtresse Karine Bourgogne. «*L'intérieur est en métal, l'extérieur en plastique*». Et cette précision qu'il pensait imparable va autant guider certains: «*Une clé USB!*» qu'en perdre d'autres. «*Tu aurais dû dire que c'était un outil informatique*», «*il n'y a pas que du métal à l'intérieur*».

Ce rituel est l'un des nombreux moments où l'oral est travaillé dans la classe.

Un bon oral est un oral préparé

L'enseignante «*peut-être parce que j'ai travaillé avec des élèves non francophones à l'étranger*» a toujours eu cette attention à l'oral avec les «*grands*», se questionnant: «*Quels outils on propose? Comment on évalue?*» Pour ce faire, elle enregistre ses élèves sur une même lecture en septembre, en février, en juin, «*cela leur permet de prendre conscience de leurs progrès*». La classe a également listé les critères d'une prise de parole réussie: ton, clarté... Chacun a réfléchi à un «*objet mystère*» pendant les vacances. «*Car même en cycle 3, un bon oral est un oral préparé*», commente Karine. «*Les enseignants ont toujours travaillé l'oral mais ce n'était pas formalisé comme maintenant dans les nouveaux programmes*». Ces textes l'ont encouragée par exemple à développer les débats à partir d'événements de classe, d'école comme récemment des tensions nées de jeux avec messageries sur Internet. «*Mais ce sont souvent les mêmes qui parlaient*» alors elle a infléchi le déroulement. Le débat est toujours préparé par tous mais huit élèves seulement discutent et les autres observent, «*parfois je les laisse*

débattre à deux aussi pour qu'ils gagnent en confiance». Avec des effets sur les plus discrets.

Un climat favorable à la prise de parole de tous

Elle a aussi fait bouger ses séances de littérature avec des lectures puzzles discutées en groupe ou des lectures orales qu'elle a nommées «*Bouches à oreilles*». Cinq élèves préparent un passage du livre en cours pendant trois ou quatre jours et le jour J chacun lit une partie une première fois. L'auditoire n'a pas le texte sous les yeux, juste la prestation



Lectures orales du roman en cours, débats en EMC, rituel de «l'objet mystère» à faire deviner aux autres ont pour but de faciliter l'expression de tous petit à petit.

des camarades pour saisir l'épisode. Ils peuvent ensuite faire des remarques, «*avec bienveillance*», insiste la professeure et échanger sur ce qu'ils ont compris. Le but est justement de créer un climat favorable à la prise de parole -régulière- de tous. «*Cela les pousse à se poser des questions, argumenter quand tous n'ont pas compris la même chose*». Après réflexion enfin elle a transformé son questionnaire de compréhension. Il était écrit, il est désormais oral. Une vidéo sera bientôt mise en ligne sur le site de la circonscription pour que son cheminement professionnel «*aide aussi les autres collègues*».

EN BREF

NOUVEAUX PROGRAMMES

ET DANS LES AUTRES CYCLES?

Sans surprise, les programmes maternelle mis en place en 2015 donnent la part belle à l'oral en tant que domaine d'apprentissage, «*condition essentielle de la réussite de toutes et tous*». Il s'agit d'«*oser entrer en communication*», de «*comprendre et apprendre*» et d'«*échanger et réfléchir avec les autres*». Une préoccupation présente aussi dans les programmes de cycle 2 qui invitent à développer l'oral dans toutes les situations mais aussi à mettre en place des situations spécifiques avec des «*interactions en petits groupes*».



DOSSIER DE L'IFÉ

UN ÉCRIT QUI PARLE DE L'ORAL

L'Institut français de l'éducation (Ifé) vient de publier «*Je dis, tu parles, nous écoutons:*

apprendre avec l'oral». Ce dossier de veille rédigé sous la direction de Marie Gausssel propose de «*s'intéresser aux relations entre le langage et la construction de la pensée, la façon dont l'expression orale conditionne les apprentissages et les enjeux liés à l'oral pour l'adaptabilité sociale et la réussite scolaire*».

VIDÉO

« UN MOYEN D'APPRENTISSAGE »

Dans une interview vidéo mise en ligne par l'académie de Paris, intitulée «*L'oral comme moyen d'apprentissage*», la socio-linguiste Elisabeth Bautier revient sur cette dimension du langage omniprésente en classe, souvent implicite pour les enseignants. L'occasion pour la chercheuse d'expliquer en une quinzaine de minutes comment l'enseignement de l'oral à l'école est un instrument essentiel pour lutter contre les inégalités.

www.ac-paris.fr/portail

À REVIN (08)

EXPOSER POUR S'EXPOSER

C'est sous la forme de mini-exposés qu'une classe de CM2 travaille différentes compétences de l'oral. Une manière aussi de favoriser l'échange et de s'ouvrir au monde.

« Je vais vous parler des droits des enfants en France. » Aujourd'hui, c'est au tour de Louisa de s'exposer. Dans cette classe de CM2, à l'école Calmette de Revin dans les Ardennes, c'est devenu une sorte de rituel. À partir d'un sujet du journal *Mon Quotidien* qu'elle a choisi et qu'elle a préparé, l'élève va exposer ce qu'elle en a retenu. Pour Véronique Philippe, l'enseignante de l'école classée en REP, l'objectif dans ce projet autour de l'oral est double : préparer les élèves à une autonomie indispensable au collège, mais aussi, surtout, « les inviter à se questionner, donner leur avis, s'ouvrir au monde et aux autres, pour des enfants vivant dans un quartier très fermé où la communication est trop absente. » Mais ça, ça se travaille.

Quand un élève a choisi dans le journal un sujet d'exposé, il le prépare, prélève les informations importantes et rédige une reformulation avec ses propres mots. « Une phase préparatoire pour laquelle je prends les élèves les plus en difficulté en petits groupes afin qu'ils puissent ensuite se concentrer sur la présentation orale », précise Véronique.

Fluidité, clarté et précision

Ensuite, devant la classe, il s'agit de poser sa voix, d'articuler, de regarder son auditoire, d'être fluide, clair et précis dans l'information qu'on donne. De répondre aussi aux questions de la salle. « Une grille



Une pratique qui libère la parole.

d'évaluation est renseignée dans la foulée, chacun devant justifier ses arguments. Une grille qui a été progressivement élaborée tous ensemble et qui sert aussi d'outil à la préparation de l'exposé», ajoute l'enseignante. Et les résultats sont là. Pour Véronique c'est sûr, les élèves s'expriment plus et mieux. « L'exercice libère la parole, dans une posture d'orateur qui partage un savoir et j'ai le sentiment d'une ouverture des esprits, d'un langage qui s'enrichit. » En juin, c'est devant les parents que les enfants présenteront leurs exposés.

PORTAILS

DES BOUSSOLES POUR SE REPÉRER DANS LES DOCUMENTS D'ACCOMPAGNEMENT

Les ressources Eduscol sur l'oral au cycle 3 ont été fortement développées (lire p13) pour étayer les professeurs dans cet enseignement au long cours. À tel point qu'il n'est pas évident de trouver son chemin parmi ces nombreux textes de chercheurs, interviews écrites ou par vidéos, séances de classe. Plusieurs circonscriptions ont conçu des portails qui donnent à la fois une vision globale de ces documents d'accompagnement et de leur contenu sur lequel il est possible de cliquer comme à Illfurth dans le Haut-Rhin : www.circ-ien-illfurth.ac-strasbourg.fr

VIDÉOS

DES SÉQUENCES FILMÉES EN CM2

Le groupe départemental *Maîtrise de la langue* de la Manche propose des ressources à destination des enseignants en langage oral, dont plusieurs séquences filmées. La première nommée *La liberté guidant le peuple* retrace un travail autour du tableau d'Eugène Delacroix. Après une découverte de l'œuvre, les élèves en préparent par deux à l'écrit une présentation orale qu'ils effectuent dans une autre classe. Une autre vidéo traite d'un projet autour d'une légende normande mêlant éducation artistique et prise de parole : ac-caen.fr, sites disciplinaires 1^{er} degré.



EDWIGE CHIROUTER

APPRENDRE À PENSER AVEC LES DÉBATS PHILO

Edwige Chirouter, maître de conférences en philosophie et sciences de l'éducation à l'Université de Nantes (Espé Le Mans) et titulaire de la chaire UNESCO « Pratiques de la philosophie avec les enfants » est venue à l'université d'automne du SNUipp-FSU en octobre 2016 dire toute l'importance de développer des débats visée philosophique dès la maternelle. Ceci afin de permettre à tous les élèves d'aborder les grands thèmes de l'humanité et d'apprendre à penser.

[Rubrique Le métier / Témoignages.](#)



« Il n'y a pas de petits parleurs dans l'absolu »

Pourquoi cette attention particulière pour l'oral au cycle 3 dans les programmes ?

Parce qu'il y a longtemps eu une « inattention particulière ». La volonté est de rejoindre les autres pays développés qui travaillent le concept de littéracie : lire, écrire, compter, parler. La France était la seule à ne pas parler de l'oral. Une des explications est historique. Avec l'Académie française et les grammaires du bon usage, les dictionnaires, l'écrit était toujours en train de piloter l'oral. Il y avait une sorte de sous-entendu : si on réussissait l'écrit, forcément on réussissait l'oral, il se développait de manière adjacente, sans prendre en compte ses difficultés spécifiques. Les programmes de 2015 ne font donc que remettre l'oral à sa juste place. Ensuite, ces textes insistent sur le fait que « tous les enseignements contribuent à la formation du jugement », du citoyen et dans ce domaine l'oral est un levier essentiel. Développer le questionnement, l'argumentation, la recherche de la preuve en sciences, l'esprit critique, la capacité à distinguer les faits et la fiction... tout cela passe par l'oral.

Les dimensions de l'oral sont diverses, c'est-à-dire ?

L'oral est un outil de pensée qui intervient dans tous les apprentissages comme lorsque je m'exprime en sciences, que j'émet des hypothèses. C'est aussi un objet d'enseignement en soi parce qu'on va préparer une argumentation, une prise de parole. Et il ne faut pas oublier

que jusqu'à 10-11 ans, l'oral est un outil bien plus puissant que l'écrit que les élèves sont toujours en train de construire, il faut donc en tirer profit. Dès lors qu'on est dans des interactions en classe, l'oral est travaillé, l'élève va progresser dans la qualité de la langue et également dans sa relation aux autres. Mais pour que l'oral devienne enseigné, il faut que le maître intervienne fortement et construise des dispositifs.

Quels peuvent être ces dispositifs au cycle 3 ?

Il y a deux types de situations à mettre en œuvre. Tout d'abord, les débats qui permettent de faire évoluer l'écoute et les interactions, débats interprétatifs, débats philo, conseils d'élèves. Ensuite toutes les micro-situations créées dans le cadre d'un contenu disciplinaire. Par exemple en littérature, conseiller ou déconseiller un livre, en EPS filmer une séance de danse puis en parler. Ces situations qui reviennent régulièrement sont au service de la discipline et en même temps permettent de développer la précision du vocabulaire, la pertinence du raisonnement.

Comment évaluer les progrès ?

Il faut déjà distinguer langue orale et langage oral. La langue renvoie à des règles, à des normes, en relation avec l'écrit. Pour l'évaluer, l'enseignant va construire des grilles d'indicateurs de progrès : présence de connecteurs, gestion des anaphores, construction de la syntaxe, qualité du lexique, comme il a l'habitude de le faire pour l'écrit. Le langage oral, lui, corres-

pond aux pratiques langagières comme le débat. Son évaluation doit se faire sur la durée, avec en tête les attendus de fin de cycle. Il ne faut pas s'asphyxier avec une évaluation par période ou par trimestre, les enseignants doivent se rassurer là-dessus et constater, par leurs pratiques régulières sur trois ans, des évolutions. Deux marqueurs importants montrent que l'élève est en train de faire progresser sa maîtrise de l'oral : il sait écouter les autres. Et il intervient à bon escient. Pour tout être humain, adulte ou enfant, si ces capacités d'écoute et d'interaction augmentent c'est la preuve d'une expertise. C'est ce qui est le plus nouveau à évaluer pour les enseignants.

De quelle façon peut-on gérer au mieux petits et grands parleurs d'une classe ?

En fait, il n'y a pas d'élèves « petits parleurs » dans l'absolu, cela dépend des situations. Ils seront plus ou moins « parleurs » en fonction des dispositifs mis en place, d'où l'importance d'en varier les modalités. Si l'on organise un débat en classe entière sans travail en amont, sans recherches préalables, forcément on aura plein de « petits parleurs ». Alors que si les élèves ont pu préparer leurs interventions à l'avance, chercher des arguments, lire sur le sujet, prendre des notes ils seront plus nombreux à participer car ils auront été étayés. Enfant comme adulte, on se construit comme débatteur.



MICHEL GRANDATY A RÉDIGÉ UNE CONTRIBUTION SUR LES ENJEUX DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ORAL EN CYCLES 2 ET 3 POUR LE CONSEIL SUPÉRIEUR DES PROGRAMMES. IL A ÉGALEMENT CO-DIRIGÉ DEUX PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES ÉDITÉES ACTUELLEMENT SUR LE SUJET DANS LES « DOSSIERS DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION » ET « REPERES ».

« JUSQU'À 10-11 ANS, L'ORAL EST UN OUTIL BIEN PLUS PUISSANT QUE L'ÉCRIT. »

PSYCHOLOGUES

330 PLACES AU CONCOURS

Ce sont finalement 330 places qui ont été ouvertes aux concours de psychologue de l'Éducation nationale faisant suite à la parution du décret du 1^{er} février. Plus de 3600 candidats se sont inscrits avant le 7 mars pour affronter les épreuves qui ont eu lieu au mois d'avril. 135 places étaient ouvertes pour la spécialisation éducation, développement et apprentissages, correspondant à l'exercice dans le 1^{er} degré et 195 places pour le 2nd degré avec la spécialisation éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle.

RECHERCHE SUR LE LANGAGE

APPEL À CONTRIBUTION DES ENSEIGNANTS

Afin d'étalonner un outil pour évaluer le développement langagier des enfants entre deux ans et demi et quatre ans, Sophie Kern et Marion Cleude toutes deux chercheuses au laboratoire de recherche de dynamique du langage de l'université de Lyon lancent un appel à contribution en direction des enseignants. Soutenues par le ministère de l'Éducation nationale, ces deux chercheuses proposent de diffuser auprès des parents, après accord de l'IEN, un questionnaire en ligne sur le sujet. sophie.kern@cnrs.fr

INSTRUCTION DANS LA FAMILLE

CONTRÔLE PÉDAGOGIQUE RENFORCÉ

Les familles désireuses d'instruire leur enfant à la maison seront désormais soumises à un double contrôle annuel. Un suivi administratif réalisé par le maire et une visite ou rendez-vous pédagogique avec l'IEN sous l'autorité du DASEN. La nouvelle circulaire publiée au BO le 20 avril dernier leur demande de vérifier que l'instruction délivrée à l'enfant lui permet de progresser réellement vers l'acquisition du socle commun dans ses cinq domaines. Cette circulaire prend la place du projet de loi qui prévoyait le renforcement du contrôle administratif mais qui avait été retoqué par le Conseil constitutionnel.

Permutations informatisées 2017

Un bilan décevant

Avec un taux de satisfaction inchangé, les permutations informatisées laissent de nouveau de nombreux enseignants en situation personnelle difficile.

Le droit à mutation doit devenir une réalité pour tous les personnels.

4009 mutations réalisées pour 16 740 participants, les statistiques des permutations informatisées 2017 sont désormais connues. Avec 23,95 % de taux de satisfaction, les chiffres sont quasi-identiques à ceux de 2016. Des opérations qui laissent donc une fois de plus de nombreux enseignants insatisfaits, contraints pour certains à effectuer une année supplémentaire loin de leur conjoint ou à se mettre en disponibilité ou en congé parental en abandonnant leur salaire pour privilégier le regroupement familial. L'examen des mutations département par département met en évidence des disparités géographiques importantes*. Le droit à mutation n'est pas le même selon que l'on exerce dans les Pyrénées-Atlantiques (100 % de mutations satisfaites) ou dans l'Oise (seulement 7,67 %). L'Allier, l'Eure-et-Loir, la Guyane, les départements de la région parisienne comme la Seine-Saint-Denis, le Val d'Oise ou les Hauts-de-Seine prennent ainsi des allures de « pièges » où les enseignants qui

rennent se retrouvent quasiment assignés à résidence toute leur carrière. Une situation dénoncée cette année par le SNUipp-FSU de l'Yonne qui invite les enseignants à adresser une carte postale à leur DASEN.

Des situations encore à régler

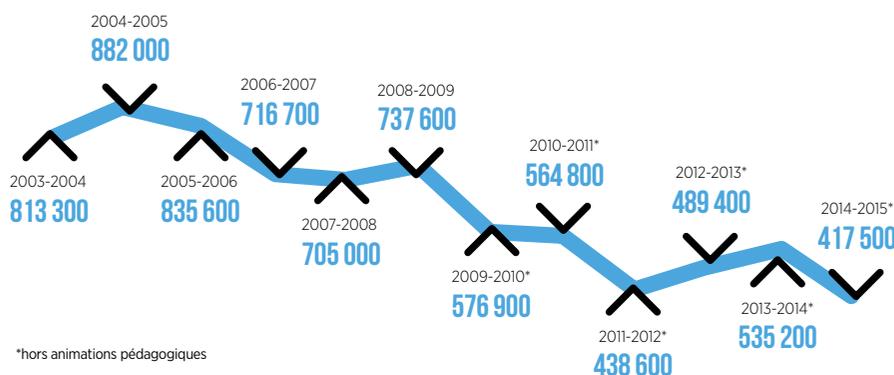
Lors d'un groupe de travail « bilan » qui s'est tenu au ministère le 23 mars, le SNUipp a demandé que soit examiné le cas des personnels bénéficiant d'une bonification de 800 points qui n'ont pas obtenu leur mutation. Comme l'an dernier, une nouvelle réunion programmée dans les prochains jours devrait permettre de régler la situation problématique de quelques enseignants supplémentaires, principalement en demande de rapprochement de conjoint. Le SNUipp revendique un droit à mutation effectif pour tous. Si les priorités actuelles doivent être élargies en conservant un cadre clair, tous les enseignants doivent pouvoir muter quelle que soit leur situation. PHILIPPE MIQUEL

*http://www.snuipp.fr/IMG/pdf/Statistiques_par_departement_2017.pdf

UNE FORMATION CONTINUE EN DIMINUTION CONSTANTE

Dans le premier degré en 2014/2015, le volume global des activités de formation a fortement diminué par rapport à l'année scolaire 2013/2014 avec -14 % de journées-stagiaires. Seulement un peu plus de la moitié des enseignants, 54,4 % ont accédé à une formation (animations pédagogiques comprises). Si l'on considère uniquement les modules de formation hors animations pédagogiques, leur durée moyenne est de 2,1 jours alors qu'elle était de 5,2 jours en 2005/2006.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE JOURNÉES STAGIAIRES HORS ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES



Bilan social 2015/2016 du MEN



CIRCULAIRE EREA

MISSIONS RECONNUES,
INTERNAT FRAGILISÉ

Lors des discussions sur l'écriture de la nouvelle circulaire sur les EREA, le SNUipp-FSU a obtenu que tous les PE en poste en EREA soient soumis à des obligations réglementaires de service de 21h + 2 heures de coordination - synthèse pour tous. Les taux d'encadrement sont aussi précisés (16 élèves par classe et 8 pour l'éducatif.) En revanche, si le syndicat est intervenu pour que soit maintenue la notion d'internat éducatif, le ministère n'est pas revenu sur sa volonté de faire prendre en charge une partie des missions des PE éducateurs par des assistants d'éducation, notamment les nuitées. Pour le syndicat, l'affichage ministériel d'une augmentation des moyens dédiés à ces élèves doit devenir une réalité et correspondre aux missions décrites par ce nouveau texte, ce qui passe par le rétablissement des postes supprimés ces dernières années. La circulaire devrait entrer en vigueur à la rentrée prochaine.

➤ Rubrique [L'école/le système](#)

Les devoirs toujours là et toujours facteurs d'inégalités

Proscrit depuis 1956 sous forme écrite, le travail à la maison reste présent. Les chercheurs, comme le SNUipp-FSU, rappellent combien il contribue à creuser les écarts entre les élèves.

« **L**e système des devoirs n'a pas fait ses preuves en matière d'égalisation des parcours d'apprentissage. Au contraire, il pénalise les plus faibles, accentue la compétition et contribue au renforcement des inégalités scolaires », le constat est sans appel, il émane de la dernière note du conseil scientifique de la FCPE coordonnée par Etienne Douat, maître de conférences en sociologie. Cela rejoint les réflexions



régulières du SNUipp qui demande un respect des textes et une plus grande intégration « des devoirs en classe ». La

circulaire de 1956 interdit les travaux écrits mais laisse possibles d'autres activités de relecture, de révision, de mémorisation qui ne sont pas forcément plus aisées pour les élèves et leurs familles, au contraire. Qu'est-ce « qu'implique réviser une leçon ? » interroge

l'étude. Elle souligne aussi combien « l'inflation des dispositifs » d'aide aux devoirs proposés aux familles finalement justifie que perdure ce travail à la maison, tout comme « la mobilisation autour de l'enjeu scolaire, le renforcement de la concurrence » qui met les enseignants sous pression.

Rituel exigeant et source de conflits

Or pour faire leurs devoirs, les élèves ne bénéficient pas tous des mêmes conditions, loin de là. D'une part matériellement, parce qu'on ne travaille pas de la même façon sur un bureau dans une chambre au calme que dans un « logement exigü », sans espace adapté et dans le bruit. D'autre part, l'aide apportée par la famille est inégale selon les horaires de travail des parents ou leurs ressources personnelles pour accompagner leur enfant. Enfin, le « rituel des devoirs parce qu'il est exigeant » peut « nourrir et exacerber les conflits intrafamiliaux », au lieu de créer ce lien essentiel entre l'école et la famille de manière sereine. D'où l'importance d'une réflexion de fond pour empêcher tout ce qui peut creuser encore les écarts. LAURENCE GAIFFE

Jérôme Riou, PE et l'un des concepteurs de la plateforme Anagraph

3 QUESTIONS À



« Des textes trop peu déchiffrables pénalisent les apprentissages »

Qu'est-ce qu'Anagraph ?

C'est un outil gratuit qui donne accès aux enseignants de CP ou du spécialisé à une information qu'ils n'ont pas et qui est difficile à calculer : la part déchiffrable des textes utilisés comme supports dans l'apprentissage de la lecture. Elle dépend à la fois des graphèmes explicitement étudiés en classe et des mots qu'il a été demandé de mémoriser en entier. L'étude « Lire et écrire » a montré que cette variable a une influence sur les apprentissages des élèves, que ce soit en décodage, en orthographe ou en compréhension autonome de textes. En effet, les textes trop peu déchiffrables pénalisent les apprentissages.

Comment s'en servir ?

Que l'on travaille avec des textes d'élèves ou de livres, il est conseillé aux enseignants d'utiliser la plateforme dès le début de l'année. Ils entrent les correspondances graphophonémiques qui ont été explicitement étudiées et les mots entièrement mémorisés pour ensuite analyser leur texte. Alors les enseignants ont une vision du contenu linguistique du texte, avec l'ensemble des graphèmes qui le composent ainsi qu'à leur valeur. Ils savent si le texte qu'ils ont choisi d'étudier est peu ou au contraire très déchiffrable et s'il est adapté aux enseignements qu'ils souhaitent conduire. C'est une aide à la planification de l'étude du code et aussi à la différenciation.

Quelle est l'articulation avec le travail de compréhension ?

Cette question est celle du choix des supports d'apprentissage de la lecture. Autrement dit, c'est la question de la place que l'enseignant accorde à l'identification des mots écrits et à la construction du sens dans les situations de lecture collective. C'est également celle de la compatibilité de ces deux enseignements quand ils s'organisent sur un support d'apprentissage commun. Il est essentiel d'engager une réflexion sur ces questions et de mettre en œuvre des dispositifs de formation professionnelle pour tenter d'y apporter des réponses.

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENCE GAIFFE

Canard, surf et magicien d'Oz... Le singulier

1^{er}

CONCOURS BnF
LA CLASSE LAURÉATE



Au pied de la fresque qu'ils ont réalisée, le passeport pour la classe-découverte en mains.

Sous l'impulsion d'une enseignante pleine d'idées, les élèves de l'école de l'Isle-verte à Soustons décrochent le premier prix grâce à un travail fouillé et original.

Difficile de trouver l'angle adéquat pour tirer le portrait de la classe de CM1-CM2 d'Anne-Laure Schorch à Soustons (40)! On vient féliciter les élèves pour leur brillant premier prix au concours «*Portraits pluriels*» et voilà qu'ils vous parlent de leur dialogue en direct avec Thomas Pesquet, de la fresque qu'ils ont réalisée avec l'artiste surfer Tom Frager ou du projet d'écriture et d'art visuel autour du roman policier mené avec l'auteur Jean-Hugues Opiel. Mais leur curiosité est vite aiguisée quand on leur dévoile les arcanes des délibérations du jury du concours ou quand ils découvrent les productions de leurs camarades sur le diaporama mis en ligne sur le site du SNUipp-FSU. Leurs langues se délient alors pour décrire en détail toutes les étapes de leur projet.

Un projet en trois volets

«*Nous nous sommes choisis chacun un personnage de conte et on a eu l'idée d'inventer une*

histoire où nos personnages se rencontreraient», raconte Maxime. L'occasion de faire travailler son imagination afin que le Petit chaperon rouge croise la route de Dorothée du magicien d'Oz et pour la maîtresse, qui ne perd pas le Nord des apprentissages, de mêler lecture, production d'écrit et art visuel. Chloé, elle, s'est passionnée pour le volet du projet : «*petits Landais*» : «*Nos histoires devaient présenter les particularités de la vie dans les Landes, on est allés sur le marché pour voir toutes les spécialités de la région qu'on pouvait y trouver : le pastis, les cèpes, les asperges, le canard...*». Gastronomie locale au menu donc, mais aussi toutes les richesses naturelles du littoral aquitain avec ses forêts, ses lacs et l'océan qui vient déferler au pied des dunes à huit kilomètres de Soustons. Andrea s'attarde sur la troisième partie du projet : «*pour notre autoportrait, il y avait la photo, le dessin mais il a fallu aussi apprendre à dresser un portrait physique et moral en allant chercher des exemples dans les livres.*» C'est au total un travail riche et diversifié présenté sous la forme de trois boîtes contenant chacune un type de portrait et d'une clé USB qui a recueilli les faveurs du jury.

«*Où trouver le temps pour tout ça ?*» C'est la question qui vient aux lèvres de ceux qui savent l'ampleur du programme du cycle 3, la pression de l'institution, des parents d'élèves

et du passage au collège qui se profile. Anne-Laure, qui participe au concours tous les ans et a déjà été deux fois récompensée, a l'habitude de ce genre de défi.

Destination Port Leucate

«*J'aime ce concours parce qu'il permet de construire des projets de qualité qu'on peut partager avec d'autres. Ce type de travail donne du sens à ce qu'on fait en classe, on apprend plus facilement le passé composé quand on a besoin de l'utiliser dans les textes qu'on écrit.*» Tableau numérique, tablette pour chaque élève, les outils numériques facilitent la recherche et l'élaboration progressive du projet. «*Le temps des APC a été consacré à faire avancer la production en petits groupes*», précise la maîtresse. C'est aujourd'hui le moment pour tous les élèves et les trois adultes qui les accompagnent (deux enfants de la classe sont accompagnés par des AVS) de savourer le fruit de leur travail. La délivrance du passeport pour une semaine de classe de découverte à Port Leucate suscite l'euphorie générale. Anne-Laure les invite dans la foulée à établir leur choix dans la palette d'activités proposées par le centre. «*Pour la dernière semaine avant la sortie, on oubliera peut-être un peu la pédagogie*», sourit la maîtresse.

FRANCIS BARBE ET PHILIPPE MIQUEL

portrait pluriel des élèves de Soustons



École maternelle Noviciat à Bordeaux (33)



IME du Bois d'en haut à Ennery (95)



École élémentaire Pierre Lemaître à Vitré (35)



École élémentaire René Cassin à Nice (06)



École élémentaire Berthier à Paris (75)



École maternelle Jules Ferry à Séverac d'Aveyron (12)



LES COUPS DE CŒUR

École maternelle Jules Ferry à Séverac d'Aveyron (12)

— classe de GS de M^{me} Combes

École maternelle Noviciat à Bordeaux (33)

— classe de MS/GS de M^{me} Gonzalez-Fondriest

École élémentaire Berthier à Paris (75)

— classe de CM2 de M^{me} Mesnard

École élémentaire Pierre Lemaître à Vitré (35)

— classe de CM1/CM2 de M^{me} Le Gars

IME du Bois d'en haut à Ennery (95)

— classe de cycle 1 et 2 de M^{me} Sévéro-Chanut

École élémentaire Jean Lurçat de L'Île-Saint-Denis (93)

— classe de CE1 de M^{me} Roger

École élémentaire René Cassin à Nice (06)

— classe de CM2 de M. Luigi

École maternelle Jules Ferry à Issy-les-Moulineaux (92)

— classe de PS/MS de M^{me} Raclot

École maternelle Jean Mermoz A à Lyon (69)

— classe de MS/GS de M^{me} Mekderian

École primaire de Bellou en Houlme (61)

— classe de CM1/CM2 de M^{me} Roger

École élémentaire Jules Verne à Chevaigné (35)

— classe de CM1 de M^{me} Yvert

École maternelle Michelet à Villenave d'Ornon (33)

— classe de GS de M^{me} Percherancier

École élémentaire Saint Philippe à Nice (06)

— classe de CP de M^{me} Labarde

École élémentaire Marcel Pagnol au Beausset (83)

— classe de CE1 de M. Blanc

École maternelle des Iévrois à Montmagny (95)

— classe de GS de M^{me} Beaumanoir

École primaire bilingue de Berlin (Allemagne)

— classe de CM1 de M^{me} Gorin

École élémentaire de l'Orme à Marcoussis (91)

— classe de CE2/CM2 de M^{me} Briand

Lycée français de Santa Tecla au Salvador (Amérique du Sud)

— classe de CE1 de M. Parellada

École élémentaire Baruch Spinoza à Montpellier (34)

— classe de CE2 de M^{me} Baranes

École élémentaire Jean Moulin à Étampes (62)

— classe de CM1 de M^{me} Farah-Gillet

École élémentaire de Saint-Ouen-en-Brie (77)

— classe de CM1 de M^{me} Morvan en collaboration avec des classes spécialisées

École élémentaire du Bourg à Gelos (64)

— classe de CE2/CM1/CM2 de M^{mes} Berterreix et Lalaude

École maternelle Étienne Martin au Pin (77)

— classe de PS/MS de M^{me} Courivaud

20% DES ADULTES
NE PEUVENT PAS
LIRE CE TEXTE,
DONT $\frac{2}{3}$ DE
FEMMES.

L'éducation est un droit fondamental qui permet d'accéder à tous les autres droits.
Solidarité Laïque agit dans 20 pays pour que les plus démunis et les plus fragiles puissent
y accéder: femmes, filles, enfants en situation de handicap, réfugiés...

Avec vous, nous construisons un monde plus juste !

**AGISSEZ
AVEC NOUS !**

www.solidarité-laique.org



**Solidarité
Laïque**

**ÉDUQUÉES
AUJOURD'HUI,
PLUS LIBRES
DEMAIN**

QUESTIONS RÉPONSES

Je pars à la retraite au 1^{er} septembre 2017. Comment se calculent mes droits en ce qui concerne la RAFP ?

➤ La retraite additionnelle de la Fonction publique (RAFP) est un système de retraite par points calculée sur la base de 5% des primes, indemnités ou avantages en nature non prises en compte dans le régime de base (indemnités REP, de direction, travaux au titre des collectivités etc...).
L'ouverture des droits se fait à l'âge de 62 ans, soit sous la forme d'un versement unique si le nombre de points acquis est inférieur à 5125, soit par une rente mensuelle, en fonction de la valeur de ce point au moment du départ. Les montants peuvent être calculés sur le site *rafp.fr*. La liquidation, qui doit être demandée, se fait à partir de l'âge d'ouverture des droits à la retraite et les enseignants nés avant 1955 peuvent être concernés par une liquidation dès 60 ans.

Je suis actuellement au 10^e échelon et l-Prof m'indique que je suis promouvable à la hors-classe des professeurs des écoles; est-ce possible ?

➤ Les modalités de passage à la hors-classe des PE au 1^{er} septembre 2017 restent encore pour cette fois celles en vigueur les années passées (les modalités seront revues l'an prochain dans le cadre des nouvelles carrières).

L'accès à la hors classe est possible dès le 7^e échelon mais le nombre des promus est défini par le ministère. Le barème est composé de :

- ✂ la note au 31/08/2016 (éventuellement actualisée);
- ✂ 2 points par échelon au 31/08/2017;
- ✂ 1 point pour les directeurs d'école ordinaire ou spécialisée;
- ✂ 1 point pour les CPC;
- ✂ 1 point en école REP ou 2 points en école REP+ ou relevant de la politique de la ville à la condition d'exercice continu et effectif depuis 4 ans dans la même école au 31 août 2017.

Les CAPD pour l'avancement à la hors-classe devront se tenir avant le 30 juin 2017 dans les départements. **N'hésitez pas à consulter les représentants du SNUipp-FSU de votre département pour plus de précisions.**

LU DANS LE BO

N°12 DU 23 MARS 2017

- Circulaire sur les conditions de recrutement et d'emploi des agents contractuels recrutés pour exercer les fonctions d'enseignement, d'éducation et de psychologues dans les écoles et établissement du second degré.
- Circulaire portant sur les missions du service social en faveur des élèves
- Note de service portant sur le détachement dans le corps des IEN pour l'année scolaire à venir.

N°13 DU 30 MARS 2017

- Décret et arrêté portant la création du label « Eduform », les conditions de son attribution et de son retrait. Label qui cherche à garantir la conformité des prestations de formation continue des adultes à un référentiel de bonnes pratiques.
- Circulaire de mise en œuvre concernant la reproduction par reprographie d'œuvres protégées dans les établissements d'enseignement publics et privés sous contrat.
- Circulaire fixant les missions des professeurs documentalistes

N°14 DU 6 AVRIL 2017

- Circulaire fixant le programme d'activité de la DEPP (direction de l'évaluation de la prospective et de la performance) pour l'année 2017.
- Arrêté portant l'approbation du cahier des charges nécessaires pour le

nouveau plan « *Écoles numériques innovantes et ruralité.* »

- Note fixant le règlement du Prix académique et national de l'éducation 2017.

N°15 DU 13 AVRIL 2017

- Instruction relative au renforcement des mesures de sécurité et de gestion de crise applicables dans les écoles et établissements scolaires.
- Circulaire fixant les modalités du dispositif « *ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants* » au titre de l'année 2017.

- Note de service sur le lancement de la 3^e édition de la journée des arts à l'école qui aura lieu entre le 15 mai et la fin de l'année scolaire.

- Circulaire donnant les instructions pour le droit au retour en formation au service de la lutte contre le décrochage scolaire.

- Circulaire relative à l'enseignement de langues et cultures régionales.

N°16 DU 20 AVRIL 2017

- Circulaire fixant les modalités d'attribution des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux, des aides au mérite et des aides à la mobilité internationale pour l'année 2017-2018.
- Circulaire fixant le cadre général du régime législatif et réglementaire de l'instruction dans la famille
- Circulaire fixant le nouveau calendrier des sessions 2016-2018 pour le diplôme de compétence en langues.

Sacré ogre

Si on reconnaît au premier coup d'œil un livre de Tomi Ungerer, son œuvre pour enfants est à la fois multiple et très cohérente : des livres subversifs et néanmoins positifs, selon sa propre expression. Tous publiés par *L'école des loisirs*. Y dominent l'humour, la satire, l'envie de mettre les normes à l'envers « pour donner aux enfants les moyens, en développant leur imagination, de provoquer les adultes ». Alors, prêts pour entraîner vos élèves dans cette savoureuse fantaisie parfois cruelle, à l'image du monde et des enfants eux-mêmes, mais toujours pleine d'espoir ? En écho à la grande interview de ce géant à lire page 30.



COUP DE CŒUR
MAÎTRE DES BRUMES
Cycle 3

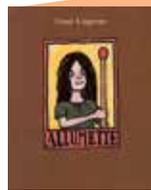
Sur la couverture toute de gris, une montagne noire émerge des brumes. Une frêle embarcation avance paisiblement au premier plan. Les passagers sont deux petits Irlandais, enfants de pêcheurs, entraînés malgré eux vers l'île maudite d'où nul ne revient. Ils y rencontrent pourtant un bien étrange personnage, un vieillard bienveillant, le maître des Brumes. De l'Irlande, Tomi Ungerer nous fait partager les ciels gris et les moutons sur la falaise, les paysages, les sourires, la vie âpre, la musique, les histoires enchantées... Le dessin pleine page est une belle invitation au voyage.



OÙ EST L'ESCARGOT ?
Cycle 1

Du cor aux vagues, du bonnet aux chaussons, quasiment sans paroles, de page en page, se nichent les gastéropodes au milieu d'un bestiaire hétéroclite

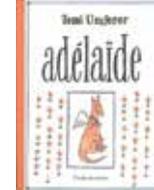
et de personnages attachants reliés entre eux par la recherche du petit lecteur. Le charme de l'album réside notamment dans les expressions. Celle du chat au pied du perchoir du perroquet, du chic monsieur fumant sa pipe dans son sofa, du violoniste concentré, de la patineuse inspirée... si l'enfant cherche l'escargot, l'adulte peut chercher dans la subtilité du trait, la touche ungerienne toute de surprise et de clins d'œil.



ALLUMETTE
Cycle 2

Réécriture positive du conte d'Andersen, la petite marchande d'allumettes prend ici sa revanche sur tous ceux qui ignorent au

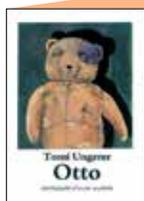
départ sa détresse puisqu'elle les entraîne dans l'entraide et la solidarité. Seule, rejetée, affamée, apeurée, l'enfant voit soudain ses vœux exaucés sous forme d'une véritable pluie de présents qu'elle ne tarde pas à redistribuer à tous les pauvres. Les illustrations, expressionnistes, sont une véritable satire de la société de consommation et la fin renvoie aux thèmes humanitaires.



ADÉLAÏDE
Cycle 1

Une fantaisie : un kangourou ailé ! De sa différence Adélaïde fait une chance en partant à la découverte du monde. Dans les tons oranges

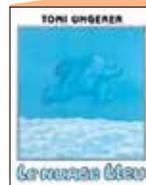
et bleus, le dessin situe l'histoire dans les années 30, s'amuse avec la visite de Paris, joue avec les codes narratifs. Adélaïde s'inscrit dans une série écrite à la fin des années 50 pour mettre en scène des animaux alors absents du bestiaire présenté aux enfants : boa, pieuvre, chauve-souris, vautour... À l'instar d'Adélaïde qui sauve des enfants d'un incendie, ces héros sont toujours une chance pour leurs amis les hommes.



OTTO
Cycle 3

Des années 30 en Allemagne avec la montée du nazisme jusqu'à la fin du siècle aux USA, le petit ours en peluche raconte son histoire dans l'Histoire qui emporte les hommes.

Avec ce livre, devenu incontournable pour aborder la seconde guerre mondiale en cycle 3, Ungerer, qui enfant a vécu cette période donne vie à ses souvenirs. Sans édulcorer l'horreur de la guerre, il laisse place à l'espoir, l'histoire s'achevant sur les retrouvailles des trois amis. Réalistes mais sans être agressifs, proches du dessin d'observation, les lavis d'encre sont entourés d'un léger crayonné.



LE NUAGE BLEU
Tous cycles

Heureux, le paisible nuage « ne suivait pas le troupeau », refusait de se faire pleurer, bleussait de bonheur tout ce qu'il rencontrait jusqu'au jour

où il découvre les atrocités dont les hommes sont capables. « Les blancs tuaient les noirs, les noirs assassinaient les jaunes, les jaunes trucidèrent les rouges et les rouges exécutèrent les blancs. » Horrifié, il se laissa pleuvoir à verse... la paix fut instantanée. La couleur envahit toute la page, les bleus et gris du ciel apaisent. Les scènes de guerre font place à la fête et au renouveau : un message essentiel quand les enfants sont confrontés, comme avec les attentats, à l'horreur.



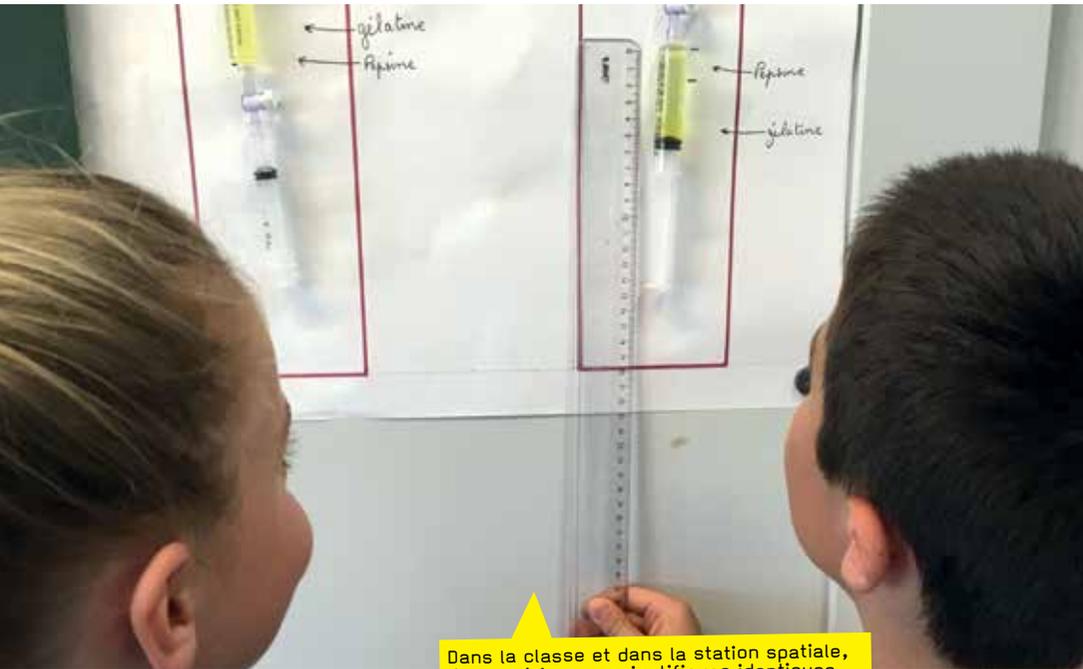
GUILAUME L'APPRENTI SORCIER
Cycles 2 et 3

Une reprise du thème de l'apprenti sorcier qui dérobe la formule pour faire travailler un balai à sa place

et qui ne peut plus l'arrêter. Pour ce livre dont il assure l'illustration, le vieux château (au bord du Rhin, dans une région chère à l'auteur) est le décor parfait pour dessiner des escaliers dans tous les sens, des grenouilles, des chats noirs, des serpents et autres bestioles de sorcier qui côtoient toutes sortes de grimoires, alambics, chaudrons et accessoires de sorcellerie.

MARION KATAK www.facebook.com/marion.katak

LES MAINS DANS LA TERRE, LA TÊTE DANS LES ÉTOILES



Dans la classe et dans la station spatiale, des expériences scientifiques identiques.

C'est la saison des semis à St-Pierre de Lages et les élèves de CE2-CM1 de Rose-Marie Cerro surveillent avec attention la germination des graines de lentilles, de radis et de moutarde qu'ils ont semées il y a peu. Observation fine, relevé de mesures, prises de vue photographiques, c'est avec méticulosité et précision que les enfants suivent la croissance de leurs végétaux car l'enjeu est d'importance. Là-haut, au-dessus de leurs têtes, le désormais célèbre Thomas Pesquet a procédé à des plantations rigoureusement identiques dans la station spatiale internationale (ISS) qui passe six mois en orbite autour de la Terre. La classe de cette petite école non loin de Toulouse s'est vu confier la mission de mettre en place une expérience témoin pour comparer les conditions de développement des plantes sur la surface terrestre et en situation de microgravité dans l'espace.

Les mystères de la physique et de la chimie

Grâce à la collaboration du Centre national d'études spatiales (CNES) de Toulouse, les enfants peuvent comparer en temps réel leurs plantations avec celles de l'astronaute français mais aussi partager leurs observations sur les

réseaux sociaux avec les autres écoles associées au dispositif. C'est la troisième fois que Rose-Marie expédie ses élèves sur les chemins de l'espace avec l'aide matérielle et pédagogique du CNES. « *L'an dernier, au moment où Thomas Pesquet se préparait, nous avons participé au programme 'S'entraîner comme un astronaute' qui proposait des modules d'éducation à la santé et notamment de lutte contre l'obésité, précise-t-elle, cette année, le retentissement médiatique de l'expédition de l'ISS incite tous les élèves à s'investir à fond dans la mise en place des trois expériences, même si celle de la germination est la plus adaptée à leur niveau.* » Pour les deux autres expériences, baptisées CrISStal et Cata-ISS, les élèves ont bien besoin des connaissances de leur maîtresse, de formation scientifique, et des fiches pédagogiques fournies par le CNES*. L'une propose d'observer les conditions de la croissance d'un cristal tandis que l'autre invite à s'intéresser à la digestion enzymatique d'une gélatine colorée. De quoi approcher les mystères de la physique et de la chimie pour les petits Saint-Pierrins et sans doute d'installer chez eux une appétence durable pour les activités scientifiques. PHILIPPE MIQUEL

*<https://proxima.cnes.fr/fr/exo-iss-des-experiences-en-classe-et-dans-l'espace>

EN BREF

CANOPÉ

DES FILMS « AGITÉS POUR BIEN COGITER »

« *De l'utilité des unités de masses* », « *Utiliser le son g et sa graphie* » ou encore « *D'où proviennent les aliments ?* » Le réseau Canopé propose plus de 400 films d'animation pour aborder de façon ludique les notions fondamentales de l'école élémentaire dans chacun des champs disciplinaires. Français, mathématiques, sciences, technologie, enseignement moral et civique, chaque vidéo est accompagnée d'une fiche pédagogique à destination des enseignants. **En libre accès**

et sur inscription sur

reseau-canope.fr/fondamentaux/

EMC

L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR LES JUNIORS

Une bande dessinée qui détaille le parcours d'une proposition de loi, un kit pédagogique sur l'histoire et le fonctionnement du Palais Bourbon, des quiz, un abécédaire : alors que se profilent des élections législatives, l'Assemblée nationale propose en ligne une série de ressources pour animer des séances d'enseignement moral et civique. **À consulter sur**

assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/juniors

PRÉVENTION

NON AU HARCÈLEMENT

Le ministère de l'Éducation nationale propose un portail de ressources afin de mieux lutter contre les phénomènes de harcèlement à l'école. Des guides pour le premier et le second degré, un cahier d'activités, un modèle de plan de prévention, des affiches et des vidéos pouvant servir de supports pédagogiques s'accompagnent d'une rubrique « *Que faire et qui contacter ?* » comprenant des fiches conseils et des protocoles de prise en charge à destination des personnels. **En ligne sur**

nonaharcelement.education.gouv.fr

LEURAVIS

FRANÇOIS HOLLANDE
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

« La transparence ! Il ne s'agit pas d'exhiber, il ne s'agit pas de mettre en cause, il s'agit pour les Français d'être sûrs que ceux qui les gouvernent, ceux qu'ils ont élus, ceux qui sont responsables des deniers publics puissent, pendant la durée des mandats qui leur ont été confiés, ne pas connaître d'enrichissement. »

NICOLE AMELINE,
Députée LR du Calvados

« Il y a toujours des pratiques qu'on utilise ou qu'on n'utilise pas. Je ne veux pas que celles qui doivent être revues entraînent une forme de populisme. Il ne faut pas porter de jugement global. La loi sur le non-cumul va sûrement changer les choses. »

JEAN-LOUIS NADAL,
Président de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique.

« Promouvoir la transparence n'est pas une tâche facile car elle n'a jamais fait partie de la culture française. Le contrôleur est souvent vu comme un inquisiteur, et l'ouverture au public comme une menace pour le bon fonctionnement des institutions. Pourtant, la transparence est plus que jamais nécessaire car les citoyens veulent comprendre la marche des pouvoirs démocratiques. »

PLAIDOYER ANTICOR
Association contre la corruption et pour l'éthique en politique

« Les mesures nécessaires doivent être prises pour que les parlementaires justifient par des factures la bonne utilisation de leur Indemnité représentative des frais de mandat, comme doivent le faire tous les salariés du privé ou du public en matière de frais professionnels. »

Moralisation en berne pour la vie publique

Alors que la loi du 11 octobre 2013 sur le non-cumul des mandats et la transparence de la vie publique n'est pas encore entrée entièrement en application, les récentes affaires qui ont émaillé la campagne des présidentielles viennent pointer l'exigence de transparence dans l'exercice des fonctions électives.

Jamais les questions de transparence et de moralisation de la vie politique et publique n'avaient pris une telle place dans une campagne électorale. De l'affaire Cahuzac, à l'emploi présumé fictif de Madame Fillon en passant par le financement du FN ou encore l'embauche des filles de Bruno Le Roux, la liste est longue... Et c'était pourtant bien le sens de la loi du 11 octobre 2013 relative à la transpa-

Ensuite, dans le cadre de la lutte contre les conflits d'intérêts, obligation est faite aux membres du gouvernement et du parlement de déclarer leur patrimoine ainsi que les activités exercées avant ou conservées pendant leur mandat. Dans le même temps les règles ont évolué à l'assemblée nationale qui depuis 2013 doit faire certifier ses dépenses par la Cour des comptes rendant obligatoire leur justification.

Le train de vie des députés a été réduit avec notamment la suppression de la possibilité de convertir ses déplacements en « voyage de familiarisation outre-mer »...

L'exemple suédois

Alors que le député LR Christian Jacob, n'hésite pas à dire que l'on est passé de « la transparence au voyeurisme », sa collègue également LR, Arlette Grosskost confiait récemment au journal *Le Monde* qu'elle avait eu l'impression en arrivant à l'assemblée nationale de « tomber dans une bulle très éloignée des difficultés de la vraie vie ».

Un rapport au réel qui ne semble pas effrayer les députés ou ministres d'autres pays européens qui ne bénéficient pas de l'ensemble des défraiements et avantages de leurs homologues français. Ainsi l'exemple suédois où les ministres n'ont pas de logement de fonction, ni de voyages en classe affaire, déjeunent à la cantine où ils se servent leur assiette et paient leur repas...

Rappelons que la loi sur la moralisation de la vie publique ne concerne pas seulement le personnel politique mais également tous ceux qui sont chargés d'une mission de service public. Espérons que ses effets seront bénéfiques et permettront à nouveau dans les campagnes électorales à venir un véritable débat centré sur les projets politiques. C'est tout à la fois une exigence et une urgence pour la démocratie.

LAURENT BERNARDI



Les conflits d'intérêts se nichent parfois jusque dans la garde-robe.

rence de la vie publique que de mettre en place des règles propices à restaurer la confiance des citoyens et à lutter contre les conflits d'intérêts. Deux objectifs de cette loi bien mis à mal dans les mois qui ont précédé cette élection présidentielle et qui en même temps mettent le doigt sur des pratiques qui en théorie sont révolues.

Mettre fin au cumul des mandats

Cette loi du quinquennat Hollande pose deux principes importants. D'abord celui de la limitation du cumul des mandats, empêchant un député, un sénateur ou un député européen de cumuler sa fonction avec un exécutif local. Ce non cumul, qui entre en vigueur en mars 2017, vise au renouvellement de la classe politique et à une meilleure prise en compte de l'exigence d'investissement d'un mandat local.

Nathalie Mangeard-Bloch, PE et militante associative



POURTRAIT

Depuis 23 ans, Nathalie Mangeard-Bloch enseigne en maternelle, principalement en REP, où elle a pratiqué tous les niveaux. À

l'occasion d'une nomination sur un poste surnuméraire, elle centre son travail sur les albums de littérature jeunesse puis décide de reprendre des études. Elle entreprend un master recherche en éducation et formation, puis une thèse sur «*La mise en représentation de la rentrée scolaire dans les albums*»

au sein du CERLIS (Centre de recherche sur les liens sociaux, laboratoire de l'Université Paris V). «*Longtemps manuels d'éducation, puis outils pédagogiques privilégiés de sensibilisation à la lecture dans les classes, je tente de cerner comment les albums de littérature enfantine mettent en scène l'institution dont ils sont un des écrans privilégiés*», explique-t-elle. Soucieuse de faciliter l'accès des élèves dès le plus jeune âge à une véritable culture littéraire, elle pousse la porte de la Petite

bibliothèque ronde de Clamart, lieu emblématique de la littérature de jeunesse novatrice. En 2016, un partenariat entre la maternelle, le collège du quartier et la bibliothèque, permet l'accueil d'un auteur de livres pour enfants et aboutit à la création d'un album par plusieurs classes de l'école maternelle Galliera. L'ouvrage théâtralisé et numérisé par les collégiens est présenté lors d'une exposition dans les locaux de la bibliothèque. En tant que citoyenne clamartoise et à titre personnel, elle fait partie du comité de soutien de la Petite bibliothèque ronde, magni-

fique lieu classé pourtant actuellement menacé d'expulsion et que la mairie de Clamart a désormais entouré d'une impressionnante palissade de trois mètres de haut. Alors que la bibliothèque poursuit son activité et continue de multiplier les initiatives, les écoles ne sont plus autorisées à s'y rendre.

VIRGINIE SOLUNTO

NATHALIE, ENSEIGNANTE À CLAMART S'EST LANCÉE DANS LA RECHERCHE AUTOUR DES ALBUMS DE JEUNESSE. ELLE SE MOBILISE POUR LA PETITE BIBLIOTHÈQUE RONDE, INSTITUTION POUR LA LITTÉRATURE JEUNESSE, QUI ASSURE DEPUIS PLUS DE 50 ANS DES MISSIONS DE DIFFUSION DU LIVRE ET DE LA LECTURE, AUSSI BIEN AU NIVEAU LOCAL, NATIONAL QU'INTERNATIONAL.

PENSIONS : POURQUOI REVENIR À L'INDEXATION SUR LES SALAIRES ?

Le 9 mars dernier, les retraités étaient dans la rue à l'appel de la FSU et d'une vaste intersyndicale. Une de leurs principales revendications: le retour à l'indexation des pensions sur les salaires. Depuis 1987 pour le privé et 2003 dans la Fonction publique, les revalorisations des pensions sont en effet établies en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC) et non plus sur le salaire annuel moyen (SAM).



ASSOCIATIONS PARTENAIRES DE L'ÉCOLE

DES CRÉDITS RECONDUITS

Les nouvelles conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) contractualisant le travail éducatif et pédagogiques entre les dix grandes associations partenaires de l'école publique et le ministère sont en cours de signatures. Ce sont 150 millions d'euros sans aucune baisse qui sont reconduits sur la période 2017-2019 pour soutenir les projets de ces partenaires incontournables de l'école publique. Une partie de ces projets devront consister à accompagner les membres de la communauté éducative. Les CPO sont réévalués annuellement avec chaque association et peuvent être diminués jusqu'à 25% de leur montant.

ADOLESCENCE

UN LIVRET DE SURVIE

Le ministère de la Famille en partenariat avec la CNAF et la MSA vient d'éditer à destination des familles «*Un livret des parents saison 2: l'adolescence*». Faisant suite au «*livret des parents première naissance*», il présente des conseils et ressources spécifiques à destination des parents déboussolés par leur enfant qui grandit. Un livret qui tente d'aider à faire la part entre comportements provocateurs et à risque et qui rappelle aux parents que la plus grande difficulté consiste à gérer leurs propres angoisses.

www.familles-enfance-droitsdesfemmes.gouv.fr

IMMIGRATION

UN INVENTAIRE DES RECHERCHES

«*Migrations et développement*», «*reconfigurations identitaires*», «*discriminations*», des sujets parmi d'autres qui ont fait l'objet de recherches dans les trente dernières années et dont le Musée national de l'histoire de l'immigration dirigé par Benjamin Stora vient de publier un inventaire. Ce foisonnement de travaux réalisés à partir des années 80, dans le même temps où se développait un parti ouvertement xénophobe, n'a pas pour autant pénétré la société française, notent les auteurs.

Le rapport sur: www.histoire-immigration.fr

Plan Langevin-Wallon: 70 ans et toujours d'actualité

Le plan Langevin-Wallon jamais mis en œuvre, fêtera cette année ses 70 ans. Une référence qui a irrigué la réflexion pédagogique de la deuxième moitié du XX^e siècle et dont l'esprit et les réflexions gardent toute leur actualité.

Il y a 70 ans Paul Langevin physicien et Henri Wallon psychologue, experts en pédagogie, rendaient leur rapport pour une vaste réforme de l'Éducation nationale, commandé par le Conseil national de la Résistance. Mort-né dès sa parution à la suite d'un remaniement ministériel, ce rapport n'a pourtant cessé d'influencer les réflexions éducatives et certaines réformes de ces 70 dernières années. Langevin et Wallon proposaient l'extension de l'âge obligatoire de la scolarité de 13 à 15 puis à 18 ans dans le cadre d'un vaste « enseignement obligatoire du premier degré » comprenant 3 cycles. Un premier cycle de 7 à 11 ans, faisant suite à des classes maternelles, dispensait un enseignement commun à tous les enfants mais avec « des méthodes pédagogiques en rapport avec les aptitudes variables des enfants », pre-



nant ainsi déjà en compte la question de la nécessaire différenciation pédagogique. De 11 à 15 ans, un deuxième cycle « d'orientation » prévoyait des enseignements communs et des enseignements spécialisés comportant « un choix d'activités permettant d'éprouver les goûts et les aptitudes des enfants ». Mais ce n'est qu'à partir de 15 ans que le cycle de « détermination »

répartissait les élèves en trois sections, « pratique, professionnelle et théorique ». Trois sections entre lesquelles, insistent les auteurs, des passerelles devaient être possibles. La section théorique étant celle qui conduisait à l'obtention du baccalauréat puis à des études supérieures.

Un projet ambitieux

Avec « une préparation au métier qui ne devra pas être étroitement spécialisée », prévoyaient les auteurs, « on cherchera à préparer les enfants à un secteur d'activité professionnelle aussi ouvert que possible ». Une réflexion qui résonne particulièrement alors que certains souhaitent aujourd'hui encore anticiper l'âge de départ en apprentissage. Car ce qu'il faut retenir du plan Langevin Wallon c'est d'abord, nous dit le pédagogue Philippe Meirieu, une volonté forte de « repenser la scolarité, de l'école primaire à l'enseignement supérieur, comme un véritable continuum qui accompagne le développement de l'enfant et du jeune adulte ». Une scolarité pensée sur le principe d'une culture générale solide qui doit servir de base à la spécialisation professionnelle. Des principes et des réflexions qui gardent toute leurs pertinences pour poursuivre la construction de l'école républicaine et démocratique que ces auteurs appelaient de leurs vœux.

LAURENT BERNARDI

Alexandre Dechavanne, secrétaire départemental FSU de Guyane

3 QUESTIONS À



« **Le plan d'urgence pour la Guyane reste en deçà des besoins** »

Au terme de cinq semaines de mobilisation

syndicale, associative, populaire demandant des investissements massifs en Guyane, un premier plan d'urgence d'1,086 milliard d'euros a été décidé. 2,1 milliards supplémentaires seront étudiés dans une 2^e phase.

Quels sont les points positifs de ce plan d'urgence ?

L'accord signé a des aspects positifs car il va y avoir des financements dans les domaines de la santé, de l'éducation. Douze accords sectoriels ont été signés dans le BTP, l'agriculture, la pêche ou encore les transports, des moyens pour lutter contre la pêche illégale en mer, la construction d'une cité judiciaire. Dans l'éducation, des dota-

tions à hauteur de 400 millions sur dix ans vont permettre de construire des écoles, des collèges, des lycées, ce qui est indispensable pour résorber la non-scolarisation de nombreux enfants. Il prévoit aussi des dotations en personnels administratifs et en intervenants en langue maternelle. Mais ce plan d'urgence reste en deçà des besoins, il ne répond que partiellement à la situation de crise sanitaire, économique, sociale, éducative que connaît la Guyane.

En quoi cela vous semble-t-il insuffisant ?

Rien que pour l'éducation, il aurait fallu doubler la dotation pour répondre aux besoins de la population. De même, ce que l'on n'a pas obtenu c'est l'accès de tous à l'eau potable et à l'électricité ainsi qu'aux soins, ce qui semble pourtant fondamental dans un département où 44 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. Il y a des inégalités sociales et terri-

toriales énormes avec une minorité qui paie l'impôt sur les grandes fortunes et une majorité très pauvre. Mais la mobilisation est partie de revendications sécuritaires puis sectorielles qui ont été entendues et du coup les services publics santé, culture, éducation, communications... sont passés au second plan.

Et maintenant, quelles suites va prendre la mobilisation ?

Il y aura forcément des suites mais le timing actuel n'est pas bon, avec la campagne des présidentielles, les législatives. Le gouvernement va changer et ce sera le prochain qui examinera les 2,1 milliards supplémentaires. Rien n'est acté, il n'y a eu qu'une promesse de les étudier dans le cadre du plan de convergence de la loi Egalité réelle outre-Mer. Les syndicats, dont la FSU, continuent de travailler pour ne pas s'arrêter à ce plan d'1,086 milliard et demander plus d'égalité sur le territoire. PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENCE GAIFFE

AGENDA

DU 30 MAI AU 5 JUIN À NICE (06)

SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Semaine européenne du développement durable met en avant de nombreuses initiatives d'établissements scolaires de toute l'Europe qui promeuvent le développement durable. Ces initiatives reposent sur les objectifs définis par les Nations Unies qui demandent une action urgente par tous les acteurs de la société. À cette occasion, l'Atelier Canopé 06 - Nice propose un cycle de formation pour créer son propre parcours d'éducation au développement durable en réalité augmentée et un tournoi inter-classes autour du jeu de plateau Vallée du Var.

DU 15 AVRIL AU 12 MAI À PARIS (75)

AUTOUR DES MIGRANTS

La canopée des Halles, à Paris, accueillera du 15 avril au 12 mai, en accès libre, une exposition de photographies qui sera accompagnée d'un film *La nuit tombe sur l'Europe*. Le réalisateur Samuel Bollendorff a posé sa caméra à Cezme, en Turquie, face l'île de Chios et à la mer Egée. Pour ceux qui ont pris la route de l'exil, cette vue de Turquie, est la première image du continent européen. Le film est produit par les films du Bilboquet, et le projet est réalisé en collaboration avec Amnesty International et soutenu par le fonds de dotation Agnès B.

DU 22 AU 25 AOUT 2017 À GRENOBLE (38)

CONGRÈS DE L'ICEM

Le 53^e Congrès de l'ICEM aura lieu cet été sur le campus de l'université Grenoble Alpes à Saint-Martin-d'Hères. Le thème de cette année sera *La pédagogie Freinet : un chemin vers l'émancipation*. Les inscriptions sont ouvertes. Sur leur site internet, il est possible aux participants de proposer un atelier, un film présentant leur classe ou réalisé par leur classe, une exposition des travaux de leurs élèves. www.icem-congres.org

DU 9 AU 12 JUILLET À BÉDARIEUX (34)

UNIVERSITÉ DU GFEN

Le GFEN, mouvement de recherche et de formation en éducation, tiendra son université d'été à Bédarieux, dans l'Hérault du 9 au 12 Juillet. L'éducation nouvelle offre l'occasion d'interroger les liens entre ateliers, démarches, stages, vie sociale et vie professionnelle, d'échanger et interroger des outils et des dynamiques de transformation, de l'école au quartier. Un temps où les questions débordent de leur cadre habituel pour interroger les envies d'engagement, quel que soit le terrain et chercher un chemin de cohérence entre utopies et actions.

www.gfen.asso.fr

CINÉMA

ON L'APPELLE JEEG ROBOT

Premier long-métrage de Gabriele Mainetti, *On l'appelle Jeeg Robot* a réuni un million de spectateurs en Italie, reçu plus de quarante récompenses internationales. Enzo vit dans une sordide banlieue. Tombé un soir dans le Tibre, il entre en contact avec des fûts radioactifs et acquiert une force surhumaine. Le contraste entre un univers sinistre et le dépassement mythologique de la modeste humanité fait effet immédiatement. Aux côtés d'Enzo, une jeune femme enfermée dans ses retards mentaux voit en



lui l'incarnation d'un héros de manga japonais, Jeeg Robot, créature de l'inventeur de Goldorak dans les années 70. Sa naïveté rencontre la solitude et la misanthropie radicale d'Enzo.

Dans une Italie à peine imaginaire, rongée par les attentats, Enzo devient une icône. Il descelle à main nue les distributeurs de billets, fait dérailler les tramways, affronte un trafiquant ultra-violent, minable et exalté. Mainetti ose un film à grande allure, qu'il a produit lui-même. C'est parce qu'on voit que le film est une récupération constante de ses propres limites budgétaires qu'on admire et qu'on prend plaisir à voir tout de même le spectaculaire. C'est presque ce que le facteur de *Jour de fête*, le film de Tati, appelait « la tournée à l'américaine ».

On n'a pas les moyens ? Raison de plus pour agir et foncer vers ce qu'il y a de plus ambitieux. Le climax, un affrontement dans un stade de football archi-plein, a été tourné en douce. Le masque du super héros est tricoté de laine multicolore, couronne dérisoire et sympathique. Mainetti dérive parfois, dans quelques scènes maladroites. Mais, avec humour, il ose les excès sanguinolents à la Tarantino. Plus baroque que néo-réaliste, la visite qu'il nous fait faire d'une Rome mille fois filmée est très originale et donne une raison de plus d'aimer cette surprise italienne.

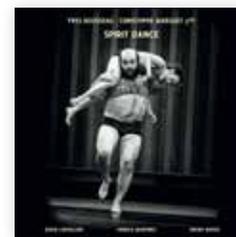
Les critiques de cinéma de *Fenêtres sur Cours* sont sur lavedesfilms.com

MUSIQUE

CHORÉGRAPHIE MUSICALE

«**S**pirit Dance» est un album composé à quatre mains. Le contrebassiste Yves Rousseau et le batteur Christophe Marguet ont déjà multiplié les rencontres, sur scène ou en studio pour l'enregistrement de quatre albums en partage. Fabrice Martinez à la trompette, Bruno Ruder au piano et au Fender Rhodes, David Chevallier à la guitare électrique complètent le quintette pour un esprit électro-acoustique dynamique. De très belles atmosphères planantes et mélodiques «*Pénombre*» «*Funambulo*» d'autres plus endiablées avec un travail rythmique remarquable, «*Spirit Dance*» a le geste musical sensuel et lyrique. Un album jazz qui met le cœur à la danse.

Le collectif de musiciens The Volunteered Slaves revient avec «*Ripcord*» au son groove, jazz funk mais aussi plus vocal avec la présence de quatre jeunes chanteuses Hip-Hop et du slameur Allonymous. Des élans électro, pop, des racines afro, du disco, du funk, ce groupe de moissonneurs récoltent un son extatique avec quelques reprises surprenantes (Pink Floyd, Beach Boys, Buggles). LAURE GANDEBEUF



YVES ROUSSEAU & CHRISTOPHE MARGUET STET
«**SPIRIT DANCE**» CRISTAL RECORDS EN CONCERT LE 4 MAI AU TRITON LES LILAS (93)

VOLUNTEERED SLAVES
«**RIPCORD**» CRISTAL RECORDS EN CONCERT LE 11 MAI AU CAFÉ DE LA DANSE À PARIS

Tomi Ungerer, auteur, illustrateur

ENTRETIEN AVEC

« Enseigner aux enfants à être libres »

En quoi vos souvenirs d'enfant ont-ils influencé votre œuvre ?

J'ai été exposé dès le plus jeune âge au fanatisme français chauvin de ma mère qui haïssait tous les Allemands et au fanatisme des nazis. J'ai trouvé mon humanisme au milieu de tout ça. Je me suis débarrassé de la haine dès l'âge de douze ans car je me suis rendu compte qu'on ne pouvait pas juger les gens par leur origine ou par leur religion. Je suis un instrument de paix et de respect et ma philosophie c'est le doute, qui accepte l'éventualité. Il y a toujours une relativité de la morale dans mes livres pour enfants. L'Occupation c'est un état d'esprit. À la maison nous étions Français, dans la rue nous étions Alsaciens et à l'école j'étais Allemand et tout ça c'était normal. Pendant la guerre je ne me rappelle pas avoir eu peur. Un jour un avion américain m'a mitraillé et dans mes livres, si j'utilise la peur, c'est simplement pour donner aux enfants les moyens de la surmonter. Quand les Français sont revenus, après la guerre, pour un mot d'alsacien, même à l'extérieur de l'école, on avait deux heures de retenue ou des paires de gifles. C'était de la persécution. Les personnages de mes premiers livres sont des animaux discriminés... C'était des livres de réhabilitation. Et en fin de compte c'était moi que je voulais réhabiliter... Sale rat, sale pieuvre, sale boche.

Quels souvenirs d'élève gardez-vous ?

C'était l'oppression totale mais je n'ai que des bons souvenirs de l'école allemande. J'étais dyslexique, toujours rêveur mais attentif quand j'avais des bons professeurs. J'ai toujours beaucoup aimé l'histoire, la géographie et la littérature, définitivement. Dessiner c'était mon talent. Quand les nazis sont arrivés, il a fallu apprendre l'allemand en trois mois. Il y avait toute une série de règles qui me sont restées toute la vie. D'abord les douze fleurs rares qu'il ne fallait pas cueillir. On nous a dit qu'on serait sévèrement puni si on torturait un insecte. Je ne me rappelle pas qu'il y ait eu la moindre dispute entre élèves. On nous avait expliqué que nous étions tous « les fils du Führer ». Chaque leçon commençait par une chanson nazie. On avait une radio dans chaque classe avec les discours du Führer. C'était le lessivage de cervelle total. C'est pour ça que toute ma vie je me suis engagé contre le racisme et la violence.

Pourquoi écrivez-vous des livres pour la jeunesse ?

Tout à coup on a un déclin, on s'assied et quelque chose se produit. Je me suis toujours adressé à moi-même, je suis assez infantile pour ça. Ma passion c'est la littérature et j'ai été élevé pendant la guerre avec Gédéon et les Pieds Nickelés. Avant la guerre j'avais déjà découvert Hergé. Dans mes premiers livres, je livrais un message sans le savoir. Mes personnages sont avant tout libres et une réflexion de moi-même. Je suis définitivement l'ogre de Zéralda. C'est aussi ce que je veux dire aux professeurs : enseigner aux enfants à être libres, tout en étant différents et disciplinés. C'est le triangle de ma vie, à angles variables : enthousiasme, discipline et pragmatisme.

Comment on écrit à la fois de la littérature de jeunesse, de la publicité, des dessins érotiques ?

Le livre d'enfant n'a pas été pour moi une occupation principale. Toute ma vie j'ai été un touche-à-tout. Je ne peux pas être complètement limité ni par une discipline et certainement pas par un style. Il faut que je puisse me distraire avec mon travail. Et puis ensuite j'ai ma curiosité et j'ai toujours utilisé mon instinct. L'essence même de l'éducation c'est d'éveiller la curiosité. Une fois qu'on est curieux, on devient collectionneur. Que ce soit de mots, d'événements, de connaissances. Et une fois qu'on se met à comparer, on a tout le nutriment de l'imagination. Une fourmi sous un éléphant est une fourmi sous un ciel gris. Les mots, c'est ma passion. Le dessin c'est une projection du mot ou de la phrase.

Comment expliquez-vous votre succès ?

Mes livres d'enfants sont traduits en 47 langues. *Les 3 brigands* s'est vendu au Japon à plus d'un million d'exemplaires. Pourquoi est-ce que mes livres d'enfants sont restés ? D'où ça vient ? Mon humilité n'arrive pas à l'expliquer. Au début *Pas de baisers pour maman* a eu aux États-Unis le prix du plus mauvais livre d'enfant de l'année ! J'ai rompu tous les tabous. Dans les années 60, les esprits se sont carrément libérés. J'ai toujours été un esprit provocateur et je pense que sans le savoir je faisais passer un message qui maintenant est un message approprié aux problèmes actuels.

PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIE SOLUNTO



TOMI UNGERER EST NÉ À STRASBOURG EN 1931. CRÉATEUR MULTIFORME, IL MÈNE DEPUIS 1957 UNE CARRIÈRE INTERNATIONALE. IL EST AFFICHISTE, AUTEUR, ILLUSTRATEUR, INVENTEUR D'OBJETS, SCULPTEUR, COLLECTIONNEUR, DESSINATEUR PUBLICITAIRE, SATIRISTE ET DESSINATEUR HUMORISTIQUE DE LIVRES ÉROTIQUES. SES ALBUMS POUR ENFANTS SONT ÉDITÉS À L'ÉCOLE DES LOISIRS. IL EST AUSSI CONNU POUR SON ENGAGEMENT POLITIQUE CONTRE LE RACISME ET LE FASCISME, LE DÉSARMEMENT NUCLEAIRE ET L'ÉCOLOGIE, DE NOMBREUSES CAUSES HUMANITAIRES ET LES RELATIONS FRANCO-GERMANIQUES. APRÈS NEW-YORK ET LA NOUVELLE-ÉCOSSE, IL VIT DÉSORMAIS EN IRLANDE. UN MUSÉE TOMI UNGERER S'EST OUVERT À STRASBOURG EN 2007.

**LA BANQUE
DU MONDE
DE L'ÉDUCATION**



Credit photos : plainpicture/Fancy Images/Maskot/OJO.



MA BANQUE EST DIFFÉRENTE, CEUX QUI LA GÈRENT SONT COMME MOI.

UNE BANQUE CRÉÉE PAR DES COLLÈGUES, ÇA CHANGE TOUT.

Créé il y a plus d'un demi-siècle par des enseignants pour leurs collègues, le CME reste fidèle à ses fondements mutualistes. Il place depuis toujours le client-sociétaire au centre de ses préoccupations. Ainsi chaque client a la possibilité de souscrire une part sociale qui le rend sociétaire. Et chaque sociétaire est copropriétaire de son CME. C'est ce qui lui donne le droit d'élire ses représentants bénévoles aux instances de décisions lors de l'Assemblée générale et ainsi d'être acteur des grandes orientations de sa banque.

Crédit  Mutuel
Enseignant

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, SA coopérative au capital de 5 458 531 008 euros, 34 rue du Wacken, 67913 Strasbourg Cedex 9,
RCS B 588 505 354 contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 61 rue Taibout 75436 Paris Cedex 9.

CLASSES DE DÉCOUVERTES ET SÉJOURS SCOLAIRES

Des classes à vivre avec les PEP 2017 - 2018



MONTAGNE

MER

CAMPAGNE

VILLE